

Le 60^{ème} anniversaire des relations algéro-britanniques célébré au Parlement britannique



P.02

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°3398 Jeudi 24 Novembre 2022 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Nous informons nos fidèles lecteurs et lectrices de l'ouverture d'un site web.

Veillez le consulter au : www.seybouseimes.dz

Loi des finances 2023 :

Le gouvernement projette une augmentation des salaires, de l'allocation chômage et des retraites dès janvier 2023

P.04



FINANCES



Le PLF 2023 adopté par l'APN

P.03

PLF 2023



Cap maintenu sur l'appui à l'investissement, nouvelle approche budgétaire

P.05



Annaba / Sidi Salem

Près de 9.000 assurés attendent l'ouverture d'une annexe de la Caisse de sécurité sociale

P.06

Le 60^{ème} anniversaire des relations algéro-britanniques célébré au Parlement britannique

Le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni a été célébré à la Chambre des Communes du Parlement britannique avec un riche débat qui a touché tous les aspects de la relation entre les deux pays à travers l'histoire, mais plus spécialement durant les dernières décennies.

Le représentant du gouvernement, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, David Rutley, qui a participé à ce débat organisé à l'initiative du groupe parlementaire multipartite sur l'Algérie, a rappelé que "le Royaume-Uni est un ami fidèle du peuple algérien depuis son indépendance en 1962" et que les deux pays "ont partagé des succès et des moments difficiles, mais la force de nos relations diplomatiques est intacte", réaffirmant, à l'occasion, "l'appréciation de son pays pour la solidarité dont a fait récemment preuve l'Algérie qui a dépêché le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, pour participer aux funérailles nationales de la Reine Elizabeth II".

"Nos relations avec l'Algérie sont entrées dans une période d'engagement, en particulier sur les questions de sécurité", a encore dit M. Rutley, ajoutant que le Royaume-Uni "reconnait



l'expérience et l'expertise de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme".

L'Algérie "est l'un des acteurs clés en Afrique et au sein de la communauté internationale, un partenaire de sécurité respecté et de confiance et un multilatéraliste engagé", a-t-il poursuivi, assurant qu'elle "jouait un rôle important dans la région".

M. Rutley a exprimé le souhait de renforcer et d'approfondir davantage la coopération et les relations dans des secteurs d'intérêt commun (défense, lutte contre le terrorisme, crime organisé...), indiquant que le chef de la diplomatie britannique, James Cleverly, a "hâte" d'accueillir son homologue algérien pour la prochaine session du dialogue stratégique.

Dans le domaine du commerce, le sous-secrétaire d'Etat a précisé que les exportateurs algériens pouvaient bénéficier directement

du programme commercial lancé par le gouvernement britannique, saluant au passage, la promulgation en Algérie de la nouvelle loi relative à l'investissement visant à améliorer le climat des affaires pour les partenariats internationaux.

Il a appelé à la poursuite de l'engagement commun en faveur d'une task-force sur le commerce entre le Royaume-Uni et l'Algérie afin de renforcer davantage les liens commerciaux et d'investissement.

Par ailleurs, M. Rutley a fait part de sa "satisfaction" pour l'"intérêt de l'Algérie à assumer un rôle au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies", en espérant "une coopération bilatérale constructive dans ce domaine".

Quant à l'environnement, le diplomate a exprimé la volonté de son gouvernement "de dynamiser le partenariat avec l'Algérie, qui

dispose notamment d'un grand potentiel en énergie solaire".

Volonté pour une relation plus profonde

Dans le domaine de l'éducation, le responsable gouvernemental britannique s'est félicité de l'annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'introduire l'anglais au cycle primaire, estimant que "le partage de la langue rapprochera nos pays et renforcera nos liens culturels et commerciaux".

L'Algérie "est clairement une terre de potentiel pour son peuple, pour ses partenaires et pour le monde. Non seulement c'est le pays le plus grand et le plus développé d'Afrique, mais il possède aussi un énorme capital politique et diplomatique en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au-delà, tout en jouant un rôle clé dans les institutions multilatérales. Pour toutes ces raisons, nous sommes impatients de continuer à renforcer nos relations historiques avec le gouvernement et le peuple algériens, en travaillant ensemble pour réaliser un avenir meilleur et brillant pour les 60 prochaines années et au-delà", a-t-il conclu.

De son côté, le président du Groupe parlementaire multipartite sur l'Algérie, Alexandre Stafford, parrain et modérateur de ce débat, a estimé que les relations algéro-britanniques "reposent sur quatre grands piliers de coopération et d'intérêt mutuel : l'énergie, le commerce, la sécurité et la culture,

qui englobe l'histoire, le tourisme et le patrimoine" et le moment est propice pour les renforcer car "il y a un énorme appétit des deux côtés pour une relation plus profonde et plus étroite, favorisée par le statut post-Brexit de la Grande-Bretagne qui lui permet de commercer librement".

L'orateur a également mis en valeur "les liens culturels impressionnants" qui unissent les deux pays, citant la coopération entre universités et le poids bénéfique du soft power pour approfondir les relations bilatérales, illustrant ses propos par "l'apport de Riyad Mahrez et Saïd Benrahma au football anglais", ou encore l'impact positif du film "La bataille d'Alger".

Il a estimé aussi qu'"il y a de grandes possibilités d'accroître les échanges dans les domaines du tourisme, de la culture, de l'histoire et du patrimoine", car l'Algérie "possède l'une des histoires les plus riches et les sites les plus impressionnants".

Pour sa part, Fiona Bruce a affirmé avoir eu "le privilège de visiter l'Algérie en tant qu'envoyée spéciale du Premier ministre pour la liberté de culte" et s'est dit "heureuse de l'accueil qui lui a été réservé lors des réunions aux ministères des Affaires religieuses et de l'Intérieur, qui ont tous deux confirmé leur volonté de poursuivre ce dialogue".

Travaux de la 7^{ème} session des concertations politiques entre l'Algérie et l'Argentine

Les travaux de la 7^e session des concertations politiques entre l'Algérie et l'Argentine ont eu lieu, mardi au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et l'Argentine et dans le souci de donner une nouvelle dynamique de coopération entre les deux pays, les travaux de la 7^e session des

concertations politiques entre les deux pays ont eu lieu au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger", précise le communiqué.

La délégation algérienne a été présidée par l'ambassadeur, Mohamed Berrah, Directeur général Amérique, tandis que la délégation argentine a été présidée par M. Claudio Javier Rozenca, Sous-secrétaire chargé de la politique extérieure au ministère des Relations extérieures, du Commerce international et du Culte, ajoute la même source.



Les deux parties ont saisi cette occasion pour examiner les moyens de renforcement des relations bilatérales et de leur promotion aux plus hauts niveaux, et ce, compte tenu

des intérêts communs et des potentialités importantes que recèlent les deux pays.

Ils ont également salué la tenue de cette session de concertations politiques "qui

devra donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale à tous les niveaux".

Les deux responsables ont affirmé, en outre, la disponibilité de leurs pays à poursuivre et à renforcer le dialogue politique, et ont convenu de l'impératif d'intensifier les visites de haut niveau entre les deux pays, outre la tenue de nouvelles sessions du Comité intergouvernemental et du comité scientifique bilatéral à l'entame de l'année prochaine", conclut le communiqué.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : Commune El Bouni ZHUN
Promotion Immobilière Yahia Abdelaziz,
rez-de-chaussée
Annexe : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Finances : Le PLF 2023 adopté par l'APN

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté mardi à la majorité le projet de loi de finances pour 2023 (PLF 2023), lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali et de plusieurs ministres. Le texte de loi de finances 2023, propose une série de mesures tant en matière d'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, dans le cadre d'une

nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs pour davantage d'efficacité et de transparence.

Pour ce qui est du cadrage macroéconomique, le budget 2023 est basé sur un prix de référence du baril de pétrole à 60 dollars et un prix du marché à 70 dollars.

Le texte prévoit un taux de croissance de 4,1%, une inflation de 5,1%, des exportations de 46,3 milliards (mds) de dollars, des importations de 36,9 mds USD et des réserves de change

de 59,7 mds USD.

Les recettes prévisionnelles pour 2023 sont de 7901,9 mds DA (+4), alors que les dépenses sont de 13786,8 mds de DA, dont 9767 mds de DA de dépenses de fonctionnement, soit un déficit budgétaire de 4092,3 mds de DA (-15,9% du PIB).

Jeudi dernier, les députés avaient clôturé le débat en plénière autour du PLF 2023, avant d'écouter dimanche les réponses du ministre des Finances aux questions qu'ils avaient soulevées.



APN :

Les principales modifications introduites au PLF 2023

Le projet de loi de finances (PLF 2023), adopté mardi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoit une série de modifications outre l'inclusion de nouveaux articles concernant l'investissement et les facilitations fiscales adressées aux entreprises et citoyens.

Dans ce sillage, il a été procédé à l'adoption d'une nouvelle mouture de l'article 7 qui prévoit l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées.

Cette exonération comprend aussi les intérêts issus des dépôts dans les comptes d'investissement de type finance islamique à partir du 1er janvier 2023, et ce, pour une durée de cinq ans, selon les amendements validés par les



députés.

En outre, les personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions Da/an seront éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur, selon ce texte de loi.

L'article 65 du projet de loi a été modifié en autorisant le dédouanement des chaînes et matériels de production de moins de cinq ans et des équipements et matériel agricoles de moins de sept ans. Lors de la plénière, un des députés a proposé l'inclusion des équipements et matériels des travaux publics à cette mesure.

La proposition a été rejetée en vue de focaliser sur l'appui du secteur agricole uniquement.

D'autres nouveaux articles ont été adoptés à l'image de l'article 44 bis modifiant l'article 74 des procédures fiscales stipulant la réduction du montant payé de 30 à 20 % des impôts, objet de litige au niveau de la recette des impôts compétente afin de faciliter et conférer davantage de souplesse à la résolution des conflits fiscaux et renforcer la recette, selon la commission des finances et du budget de l'APN.

Les députés ont également voté pour l'amendement de l'article 20 stipulant l'exemption de certains véhicules de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en définissant le volume des cylindres des véhicules tout-terrain (4*4) de 1.800 cm3 (au lieu de 2.500 cm3).

Par ailleurs l'article 66 relatif au dédouanement des véhicules utilisés de moins de trois ans, a fait l'objet d'un débat tendu sur une proposition, formulée par un député, visant à permettre aux citoyens non résidents de faire entrer sur le territoire national des véhicules en vertu de cette nouvelle procédure. Après débat, le membre a retiré son amendement. Aussi, les membres de l'APN ont voté sur une proposition portant augmentation du droit de circulation sur les alcools prévu dans l'article 02 du Code des impôts indirects.

Les députés ont amendé, également, l'article 56 relatif à la récupération par les services compétents au ministère de la Défense nationale des véhicules légers tout-terrain, des motocycles et des moyens

de production d'énergie, saisis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la contrebande, et définitivement acquis par le Trésor public, pour une concession sans indemnisation.

Il s'agit des véhicules et des moyens de production saisis à travers tout le territoire national et non pas dans les régions du Sud uniquement.

Lors de cette séance, les députés ont voté, en outre, pour l'annulation de nombre d'articles dont l'article 62 exemptant des droits et taxes, les opérations d'importation des cartes bancaires intelligentes et de leurs composants.

La Commission a justifié cette décision par l'encouragement de l'industrie nationale des produits technologiques destinés au secteur des banques.

Le PLF 2023 renforce les acquis sociaux

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé, mardi à Alger, que la nouvelle loi de finances 2023 venait renforcer les acquis sociaux réalisés et concrétiser la politique de l'Etat soutenant l'investissement.

S'exprimant à la presse à l'issue de l'adoption du PLF 2023 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Kassali a précisé que ce texte renforçait les acquis sociaux à la faveur de ses dispositions visant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, maintenir la subvention des produits de larges consommation et augmenter les salaires.

Relevant que le texte de loi ne prévoit aucunement de nouvelles taxes, le ministre a indiqué que les dispositions qu'il contient vont encourager l'investissement privé et favoriser le climat d'affaires.

Ainsi, la nouvelle loi des finances 2023 vient parachever le processus de construction

d'une économie solide devant faire face à tous les défis imposés par le nouvel ordre mondial, tout en poursuivant les réformes financières et économiques notamment en ce qui concerne la diversification des ressources de financement et la gouvernance de la finance publique.

Au terme du vote du PLF 2023 en plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, M. Kassali a remercié les députés de l'APN pour leur contribution à l'enrichissement de ce texte visant à relancer la croissance économique avec l'encouragement de l'investissement privé et des activités productives et l'amélioration du mode de vie des citoyens.

Le président de l'APN a affirmé, pour sa part, que les séances de débat ont démontré "l'esprit élevé de responsabilité" des membres de l'APN, d'où l'étoffement du projet.



M. Boughali a estimé que les convergences et les divergences ayant marqué les séances de débat ont démontré "une force de proposition, un débat sérieux, un esprit démocratique et une liberté d'opinion qui s'accordent avec les grandes orientations prévues dans le programme proposé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et plébiscité par le peuple, visant à fédérer toutes les forces et à exploiter les richesses pour

réaliser une renaissance et asseoir l'Etat de droit".

Dans ce contexte, M. Boughali a salué la composante humaine de l'APN qui regroupe des compétences expérimentées dans diverses spécialités, habilitant ainsi l'Assemblée à relever le défi.

M. Boughali a également incité les députés à s'acquitter de rôles supplémentaires dans la promotion du développement, en veillant essentiellement à convaincre les investisseurs, à mettre en avant les spécificités des régions et la possibilité de les exploiter ou en sollicitant la communauté nationale établie à l'étranger.

Il a souligné, dans ce sens, que ces contributions exigent de jeter les ponts de dialogue et de communication, l'explication des lois, et la présentation de modèles en matière de travail et d'investissement.

Le président de la commission

des finances et du budget de l'APN, Lakhdar Salmi, a qualifié de "louables" les mesures prévues dans la loi de finances 2023, car renfermant un budget prometteur en termes de prise en charge du cadre social du citoyen dans le respect des exigences du développement.

Ledit texte a été préparé conformément à une nouvelle vision consistant à définir le budget de l'Etat en fonction des programmes et objectifs, a-t-il indiqué, prévoyant un effet positif de la présente loi sur la relance de l'investissement et l'absorption du chômage, notamment à la faveur des projets d'infrastructures et structurants qui seront lancés.

Face à la conjoncture mondiale actuelle et ses retombées économiques, les différents acteurs sont appelés à y faire face à travers la réforme de la finance publique et la gestion budgétaire, a-t-il conclu.

LOI DES FINANCES 2023 :

Le gouvernement projette une augmentation des salaires, de l'allocation chômage et des retraites dès janvier 2023

Les textes d'application portant sur l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation de retraite seront prêts avant la fin de l'année. Le versement de ces hausses interviendra dès janvier 2023.

Le Chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a, en effet, instruit le gouvernement lors du dernier Conseil des ministres de se pencher sur ce dossier pour rendre les augmentations effectives dès le début de l'année prochaine. La décision introduite dans le projet de loi de finances (PLF) 2023



vient ainsi s'ajouter à celle prise dans le projet de loi de finances complémentaire 2022 adopté le 7 novembre dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Tout comme 2022, le cap est mis en 2023 sur la préservation des équilibres sociaux via la préservation de la stabilité du

pouvoir d'achat. Une priorité de l'heure pour l'exécutif. Il s'agit essentiellement pour lui d'éviter l'ébullition sur le front social.

«L'économie de l'Algérie commence à se redresser et en 2023, nous allons continuer à mener notre lutte

contre l'injustice envers nos concitoyens », s'était engagé à ce sujet Abdelmadjid Tebboune en septembre dernier à l'occasion de la rencontre Wali -Gouvernement.

Depuis, il a enchaîné les orientations pour accélérer la mise en œuvre des décisions relatives à ce dossier sur lequel le débat s'est intensifié au cours de ces deux dernières années avec la dégradation du pouvoir d'achat, particulièrement chez les ménages à bas revenu.

La masse salariale globale devrait passer 4629 milliards de dinars , soit 47,39% du budget de fonctionnement.

Le projet en question prévoit dans ce cadre un relèvement important des dépenses au profit de cette nouvelle hausse salariale. Et ce, avec des dépenses qui devraient augmenter de 23,55% par rapport à l'exercice actuel. Au total, l'État devrait mobiliser 3037,41 milliards de dinars en 2023 pour couvrir l'impact financier résultant de la hausse des salaires et des systèmes de rémunération des employés. L'enveloppe compte également l'accompagnement des employés des filets sociaux et la transformation de leurs contrats en CDI.

Les autorités publiques veillent à accompagner la compétitivité des PME

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé, à Alger, que les autorités publiques avaient mis en place toutes les mesures, à même de garantir l'accompagnement des PME pour qu'elles contribuent à l'amélioration de la compétitivité et la réalisation d'une haute valeur ajoutée.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la Conférence et Salon internationaux sur les petites et moyennes entreprises arabes (SMEX Algeria) au Palais des expositions (Pins-maritimes), le ministre a indiqué que "notre pays, sous la conduite du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a mis les PME au cœur du plan d'action du gouvernement à travers un ensemble de mesures pratiques à même d'accompagner l'évolution des PME, leur permettant de réaliser des taux de croissance plus élevés, élargir leur activité et améliorer la compétitivité et la qualité", ajoutant que "cela permettra de créer une valeur ajoutée à des niveaux élevés et accroître les taux d'emploi".

"SMEX Algeria qui connaît la participation des entreprises de six (6) pays arabes et douze (12) pays africains, constitue une opportunité de rencontre pour les différents acteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat,



visant à promouvoir les capacités et le niveau de fabrication qu'ont atteint les PME, mais aussi un espace de renforcement des échanges commerciaux, de construction de ponts de partenariat et de transfert de technologies et d'expertise" a poursuivi M. Rezig.

Par la même occasion, le ministre a souligné le rôle de ce type d'entreprises activant dans divers domaines qui, aujourd'hui, revêtent un rôle "vital" dans

les économies développées et celles en développement, étant "un élément crucial dans l'augmentation du revenu national, un laboratoire nourrissant les grands groupes industriels et un espace d'innovation qui s'aligne avec les transformations de qualité que l'économie mondiale connaît dans différents domaines".

L'ouverture de cette rencontre économique internationale, première du genre et organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, s'est déroulée avec la présence du ministre des Finances, M. Brahim Djamel Kassali, du ministre de l'Industrie, M.

Ahmed Zaghdar et du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, M. Yacine Ould Moussa.

Le Directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Sidi Ould Tah, a salué, à son tour, "l'appui continu" que déploie l'Algérie depuis sa création, il y a de cela 49 ans, comme organisme financier d'appui aux projets de développement dans les Etats arabes et africains, relevant que la BADEA "a été en mesure, durant les décennies passées, de contribuer à la consolidation de la coopération interarabe dans tous les domaines".

Signature d'une convention entre les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Culture

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Culture et des Arts, dans le but de protéger les idées innovantes et les projets des étudiants convertibles en start-up.

Cette convention, signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'inscrit dans le cadre des démarches visant

à accompagner les étudiants dans la création de leurs start-up, à partir de leurs projets de recherche.

A cette occasion, M. Baddari a réaffirmé la nécessité de "créer l'environnement approprié aux étudiants pour leur permettre de transformer le savoir en un produit commercialisable à travers la création de start-up et contribuer ainsi à la création de richesse".

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les facilités accordées aux étudiants pour créer des start-up, ainsi que les avantages accordés par le ministère de l'Economie de



la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. De son côté, Mme Mouloudji a indiqué que son secteur œuvre à l'encouragement des capacités dans leurs

"différence et diversité" et valorise la coopération et le partenariat afin de "construire l'Algérie nouvelle selon l'approche du Président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune". "L'économie nationale a besoin aujourd'hui d'accorder de la valeur ajoutée en soutenant des projets créateurs de richesse, notamment dans l'espace universitaire, compte tenu de ses compétences scientifiques, de ses laboratoires de recherche et de ses capacités humaines dans diverses spécialités", a-t-elle ajouté, soulignant la nécessité "d'investir dans la créativité des étudiants universitaires et des chercheurs et de convertir les idées et les innovations en produits palpables".

PLF 2023 : Cap maintenu sur l'appui à l'investissement, nouvelle approche budgétaire

Le projet de loi de finances 2023, adopté mardi par l'Assemblée populaire nationale (APN), introduit une série de mesures tant dans l'appui à l'investissement que dans la sphère fiscale, et ce, dans le cadre d'une nouvelle approche budgétaire centrée sur les objectifs pour davantage d'efficacité et de transparence. Il s'agit du premier texte de loi de finances élaboré en vertu de la loi organique 18/15 relative aux lois de finances.

Le texte prône notamment la poursuite de l'effort de l'Etat pour maîtriser ses équilibres financiers, l'encouragement de l'investissement, la consolidation des acquis sociaux tout en poursuivant la dynamique de croissance.

C'est ainsi que ce texte introduit, dans son article 9, un allègement de la procédure obligeant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondants aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), octroyées dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en leur octroyant



la possibilité d'investir ou d'effectuer des placements dans des start-up ou des incubateurs. Sont exonérées également de l'obligation de réinvestir ces avantages fiscaux les sociétés créées dans le cadre de partenariat entre sociétés publiques ou privées avec celles étrangères. En outre, les personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions Da/an seront éligibles à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'Impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité, selon ce texte de loi.

L'objectif de cette mesure (article 49) est de promouvoir l'esprit entrepreneurial et de faciliter aux jeunes l'accès au marché du travail notamment via l'auto-emploi.

De plus, il a été autorisé de procéder au dédouanement des chaînes et matériels de production de moins de cinq ans et des équipements et matériel agricoles de moins de sept ans, d'après les amendements votés par l'APN.

Toujours dans le chapitre investissement, le texte prévoit également l'allègement des charges fiscales concernant la taxe sur les véhicules de transport du personnel des entreprises

et l'exonération de l'IBS des coopératives de la pêche et d'aquaculture et des fédérations agréées.

Cette exonération comprend aussi les intérêts issus des dépôts dans les comptes d'investissement de type finance islamique à partir du 1er janvier 2023, et ce, pour une durée de cinq ans, selon les amendements validés par les députés.

Dans le cadre de l'inclusion fiscale, le texte introduit une adaptation des plafonds liés à l'exercice du droit de la retenue fiscale des honoraires, le paiement des impôts à travers les canaux bancaires via les moyens scripturaux, en arrêtant le plafond à hauteur d'un million Da, en vue de renforcer l'inclusion financière et économique et soutenir les efforts de l'administration des impôts dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

De telles procédures permettent également de réduire les risques pouvant résulter de l'utilisation de faux billets et d'absorber les billets usés.

D'autre part, le texte de loi introduit une simplification de l'importation des véhicules

touristiques de moins de trois ans avec des avantages fiscaux suivant les types et motorisation du véhicule (essence, hybride et électriques) en supprimant la condition de limitation de cette importation une fois tous les trois ans.

Il sera donc autorisé de procéder au dédouanement des véhicules touristiques de moins de trois ans et importés par des particuliers résidents aux fins d'usage personnel, avec paiement de tous les droits et taxes prévus en vertu du droit public.

Dans le domaine du commerce extérieur, il sera procédé à l'élargissement du domaine des exonérations fiscales aux opérations d'importation des véhicules hybrides et électriques, ainsi qu'à l'exonération de l'importation des marchandises, dans le cadre du troc frontalier, de la taxe supplémentaire provisoire préventive.

Dans le domaine de l'habitat, il a été autorisé la prise en charge, par le Trésor public, à hauteur de 100%, et du taux d'intérêt bonifié dans le cadre de la réalisation d'une tranche supplémentaire des logements de la formule AADL.

Transition énergétique : Le financement des projets demeure le grand défi

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a estimé, mardi à Alger, que la question du financement continuait à représenter "le grand défi" pour la concrétisation des projets de transition énergétique, appelant à trouver des partenariats Nord-Sud pour relever ce défi.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la conférence intitulée "les interconnexions électriques en méditerranée, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la transition énergétique", organisée par Sonelgaz, M. Arkab a indiqué que le rôle attendu des sources d'énergies renouvelables "ne saurait être concrétisé qu'à travers l'augmentation de l'investissement international dans ce domaine".

Le financement des projets de transition énergétique demeure "un grand défi" face à leur concrétisation sur le terrain et la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable et d'infrastructure y afférentes, a-t-il expliqué.

Pour le ministre, "la question qui se pose actuellement avec acuité et sur laquelle nous devons

travailler, consiste à réfléchir aux modalités d'instauration de partenariats d'intérêts communs entre le Nord et le Sud à la lumière des défis actuels".

M. Arkab a passé en revue, dans son allocution, les grandes lignes de la politique nationale de la transition énergétique qui englobe le développement des énergies nouvelles et renouvelables et les mesures de maîtrise de la consommation en vue de préserver les ressources naturelles pour les futures générations.

A ce propos, M. Arkab a rappelé l'introduction de l'hydrogène parmi les priorités du plan du gouvernement. "La mise en place des dernières retouches sur la stratégie nationale de développement de ce segment est en cours", a-t-il dit.

Cependant, le développement de l'hydrogène, précise le ministre, "exige la réunion de plusieurs facteurs, notamment la création du cadre réglementaire et institutionnel et la préparation du capital humain, ainsi que le transfert de la technologie et le financement, et ce, après la recherche de marchés transparents et compétitifs".

La ministre de l'Environnement et



des Energies renouvelables, Samia Moualfi a affirmé que l'Algérie, un partenaire énergétique "fiable et engagé", veille à la dimension complémentaire de ses relations avec les pays des deux rives de la Méditerranée.

Ainsi, la coopération dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables entre les deux rives de la Méditerranée revêt "une importance extrême" pour l'Algérie surtout en ce qui concerne la diversification du bouquet énergétique et la

promotion du raccordement électrique dans le bassin de la Méditerranée "notamment dans le contexte actuel et à l'avenir", a fait remarquer la ministre.

Mme Moualfi a estimé nécessaire de concrétiser sur le terrain le raccordement du réseau électrique pour tous les pays de la Méditerranée à même d'ouvrir un marché méditerranéen de l'énergie, mettant en avant les capacités "importantes et significatives" des pays de la rive sud en matière d'énergie

renouvelable notamment solaire. Le Pdg de Sonelgaz, Mourad Adjal a, lui, affirmé que le groupe s'emploie à créer une nouvelle forme de partenariat entre les associations énergétiques régionales et internationales en vue de travailler de concert et d'aller de l'avant vers le développement du secteur de l'énergie électrique pour servir l'intérêt commun dans la région de la Méditerranée.

Il a relevé l'importance du "Protocole d'Alger" de coopération entre les associations régionales, signé durant les travaux de la conférence, en ce qu'il constitue "la pierre angulaire pour une organisation régionale ouverte pour toutes les associations et les instances exerçant dans le domaine".

Le Protocole d'Alger a été signé par le Comité maghrébin de l'électricité (COMALEC), l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), l'Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-Tso) et l'Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie (MEDENER).

ANNABA / Sidi Salem

Près de 9.000 assurés attendent l'ouverture d'une annexe de la Caisse de sécurité sociale

S.F
Les habitants de la commune de Sidi Salem, rattachée administrativement à la commune d'El-Bouni, ont renouvelé leur appel aux autorités concernées pour qu'elles interviennent afin de réaliser leur demande d'ouverture d'une annexe de la Caisse de Sécurité Sociale, ce qui permettra de mettre fin à leurs souffrances avec cette contrainte de se déplacer

vers El Hadjar pour bénéficier des prestations sociales des services de la caisse, sachant que plus de 9.000 adhérents à Sidi Salem attendent impatiemment l'ouverture d'une annexe de la Caisse de sécurité sociale. En effet, les citoyens concernés ont fait part des souffrances qu'ils encourent en se rendant à la caisse de sécurité sociale des autres communes, en particulier les personnes âgées et les

malades chroniques, les obligeant à attendre de longues heures.

Pour sa part, la chef du secteur de Sidi Salem a confirmé qu'il n'y a pas de nouveau concernant l'ouverture de la Caisse de sécurité sociale dans la région jusqu'à présent, car les procédures sont toujours en cours entre les directions du OPGI et la Caisse de sécurité sociale concernant les locaux en instance d'attribution.



ANNABA / Infrastructures sanitaires

Le projet d'hôpital universitaire de 500 lits connaît un important retard dans sa réalisation

S.F
Le projet d'hôpital universitaire de 500 lits a connu un retard important dans le processus de sa réalisation, ce qui a poussé de nombreuses parties à s'interroger sur le sort de cet important établissement sanitaire, qui assurera une couverture optimale des besoins des résidents de la

wilaya au vu des sollicitations pour accélérer sa mise en œuvre et réduire les retards, ce qui est devenu une caractéristique importante de la plupart des projets dans la wilaya.

En conséquence, le bureau exécutif de la wilaya du Front de la justice et du développement à Annaba s'est enquis sur le sort réservé à ce projet, situé à

Boukhadra 3, que le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, et le directeur de la santé en avaient discuté. Il est prévu que ce projet soutienne le secteur de la santé et contribuera à améliorer les services sanitaires existants, et contribuera également à faire face à la pression supportée par les différentes structures de

santé.

Les autorités prévoient de réévaluer financièrement le coût du projet, qui peut se heurter à l'absence de couverture financière suffisante pour achever les travaux et le rendre opérationnel, plutôt que de l'abandonner pour des raisons financières.

Dans le même ordre d'idées, le Bureau Exécutif d'Annaba du

Front Justice et Développement a lancé un appel au ministère de la tutelle pour soutenir la réalisation de ce projet en lui fournissant les enveloppes financières nécessaires ainsi que les moyens requis, en vue de lever les différents obstacles et en accompagnant les autorités locales afin d'entamer travaux dès que possible.

ANNABA / Criminalité

La BRI procède à l'arrestation de quatorze (14) individus en une semaine

Imen.B

Les efforts conjugués des éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya d'Annaba et le dispositif sécuritaire mis en place pour lutter contre la criminalité et tout autre délit ont abouti, selon les statistiques

avancées, la semaine du 15 au 21 novembre à l'arrestation de 45 individus dont 14 appréhendées pour possession de psychotropes destinés à la consommation ainsi que 6 autres pour possession d'armes blanches prohibées. Prés de 44 ordres judiciaires ont été

également appliqué ; 19 affaires pour divers délits ainsi qu'une affaire de vente de boisson alcoolisée sans autorisation. Un appel au civisme des citoyens a été lancé par les forces de l'ordre qui ne cessent de rappeler la disponibilité des numéros verts mis à la disposition des citoyens.

ANNABA / Chetaibi

Démolition de quatre constructions illicites



Sara.Y

Dans le cadre de la poursuite des efforts menés par le wali d'Annaba, notamment la lutte contre l'habitat précaire, et dans la perspective d'assainir le tissu urbain et améliorer le cadre de vie des citoyens, les services de l'APC de la commune de Chetaibi, en collaboration avec les services de l'urbanisme ainsi que les éléments de la sûreté de wilaya, ont procédé, hier, à la démolition de quatre

constructions illicites à la localité Boudouach, des habitations construites illégalement et qui amochoient l'aspect esthétique de la cité. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce aux moyens humains et matériels mobilisés et à la sécurité assurée par les éléments de la sûreté. Il est prévu, dans les prochains jours, de relancer cette opération au niveau d'autres localités.

ANNABA / Sidi Amar Prolifération inquiétante des animaux errants



Imen.B

Les habitants de la cité Terminus de Sidi Amar, se plaignent de la prolifération des animaux errants dans leurs quartiers. Une situation devenue inquiétante et qui constitue un véritable préjudice pour la santé publique, d'où la nécessité de prendre en charge cette problématique. La plupart de ces animaux errants sont des chiens et des vaches à la recherche de nourritures. Ces animaux ne cessent de sillonner les cités périphériques, surtout à la tombée de la nuit et rodent le plus souvent aux alentours des immeubles.

Selon les témoignages des habitants, ces animaux sont attirés par les restes de nourriture et autres ordures ménagères qui jonchent le sol. Ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, menace le quotidien des citoyens. Ces animaux errants peuvent être porteurs de maladies notamment pour les chiens, surtout la rage qui ne se transmet pas uniquement par morsure, mais également par simple griffe ou salive. A ce titre, les résidents de la cité, interpellent les autorités locales à l'effet de se pencher sur leurs préoccupations.

ANNABA / Dégradation du réseau routier Les chaussées sont devenues impraticables à la cité Boussehra



Sara.Y

Les habitants de la cité "Boussehra" de la commune d'El Bouni sollicitent l'intervention des autorités locales afin de remédier à toutes les lacunes enregistrées dans leur cité. Ces derniers se sont plaints de l'état dégradant des routes et ruelles de leur cité, une dégradation accentuée par les dernières intempéries. C'est devenu un véritable calvaire pour les automobilistes qui se voient confrontés quotidiennement

à des épreuves d'acrobatie pour éviter les crevasses ou des tranchées creusées sans finition par des entreprises et certains citoyens. « Nous interpellons les autorités locales et les élus de l'APC en vue d'intervenir dans les plus brefs délais afin d'inscrire des projets urbains pour améliorer notre cadre de vie » « Déjà à sec, on n'arrive plus à emprunter ces ruelles, alors que peut-on imaginer avec l'arrivée de la saison des pluies! », s'exclamera un des habitants.

Les habitants des bidonvilles de Sidi Harb 2 tiennent un sit-in devant le siège de la wilaya

Imen.B

Des dizaines de contestataires résidant dans des bidonvilles de Bouhdid et Abou Marouane à Sidi Harb 2 ont tenu, avant-hier, un sit-in devant le siège de la wilaya d'Annaba. Ces derniers tenaient à exprimer leur ras-le-bol face aux conditions déplorables dans lesquelles ils vivent. Leurs doléances concernent essentiellement l'accès à un logement social. Ces derniers dénoncent les retards accrus que connaît l'opération de leur relogement, menaçant de recourir à d'autres actions de protestation pour obtenir gain de cause, au cas où leur revendication ne serait pas satisfaite. A travers ce sit-in, les plaignants qui réclament leur droit à l'obtention d'un logement social, entendent rappeler aux responsables leurs promesses jusque-

là non tenues... Ces promesses ont trait à l'amélioration de leurs conditions de vie. Selon leur représentant ce sont des dizaines de familles habitant dans des maisons précaires, abritant parfois six membres sous le même toit depuis des dizaines d'années qui voient leurs demandes de logement en souffrance. Une situation qui s'est davantage compliquée au grand dam des familles qui attendaient avec impatience de voir leur problème réglé. Par ailleurs, il est à noter que les représentants des habitants contestataires ont été accueillis sur place par un responsable qui les aurait informés que les dossiers des résidents étaient en cours d'examen au niveau de la daïra. Ces derniers ont sollicité l'intervention des autorités locales à l'effet d'activer la procédure et de prendre en charge leurs préoccupations.

ANNABA / Prévention routière Les conducteurs des deux-roues, appelés à redoubler de prudence

Sara.Y

Circuler sur un deux-roues motorisé suppose un certain nombre de dangers auxquels les conducteurs de véhicules mieux protégés ne sont généralement pas confrontés. Surtout en ces jours d'intempérie, les motards sont appelés à redoubler de vigilance lorsqu'ils circulent sur leur engin motorisé, et doivent prêter une attention toute particulière lors de la conduite de leurs engins à l'environnement mais également piétons. En saison hivernale, les conducteurs de deux-roues motorisés sont plus particulièrement exposés aux risques routiers liés aux mauvaises conditions météorologiques. Il est donc particulièrement conseillé aux motards de redoubler de vigilance et d'éviter de rouler en cas d'averses et de mauvaises conditions climatiques. En effet, plusieurs accidents impliquant des motos ont été enregistrés par les unités de la protection civile, de la sûreté de wilaya et de la gendarmerie nationale. S'agissant des causes principales, l'étude fait ressortir que l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses et les acrobaties en tête,



notamment des accidents mortels. A cela s'ajoutent d'autres infractions comme la conduite sans permis de conduire, suivie du non-port du casque de protection. Les policiers ont constaté également plusieurs cas d'absence de cartes d'assurance. « Les motards sont moins respectueux du code de la route, et sont plus enclins à la vitesse et aux manœuvres dangereuses.

ENVIRONNEMENT

L'enfant algérien jouit d'une attention particulière

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a déclaré, samedi à Alger, que l'enfant algérien jouissait d'une attention particulière dans le domaine de l'environnement, mettant l'accent sur l'importance de la sensibilisation.

La législation sur la protection de l'enfance a été renforcée dans son volet relatif à la sensibilisation à l'environnement, à travers le plan de communication élaboré par le secteur de la solidarité nationale au profit de la famille, a fait savoir Mme Krikou qui a présidé une rencontre au Centre international des conférences

(CIC), Abdellatif Rahal, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, à laquelle ont assisté le Conseiller du président de la République, chargé de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Noureddine Ghouali, des ministres et des représentants d'organismes nationaux.

L'enfant algérien jouit d'une protection spéciale, conformément aux Conventions internationales ratifiées par l'Algérie, en adéquation avec les législations nationales, a-t-elle, par ailleurs, ajouté.

Cette rencontre a été marquée par la participation d'enfants ayant représenté l'Algérie au Parlement arabe de l'enfant,

qui ont posé des questions sur les dispositions et mesures prises pour préserver l'environnement et protéger les enfants des effets du changement climatique.

Répondant à ces interrogations, les ministres ont mis l'accent sur les efforts nationaux déployés en matière de préservation de l'environnement et de prévention des effets des changements climatiques, outre les dispositions et mesures prises en matière de protection de l'enfance.

Ont pris part à cette rencontre, les ministres de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, de la Communication, Mohamed Bouslimani, de



l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualifi, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, ainsi que la déléguée nationale à la

protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi.

Le ministre de la santé, Abdelhak Saihi a, quant à lui, participé à cette rencontre par visioconférence.

Mise en garde contre la consommation excessive d'antibiotiques

Des spécialistes en infectiologie et microbiologie ont mis en garde, mardi passé à Alger, contre la consommation excessive d'antibiotiques.

Lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et la semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, Pr Nassima Achour, cheffe du service des maladies infectieuses à l'EHS El Hadi Flici (El-Kettar) a mis en garde contre la consommation abusive des antibiotiques ce qui induit une forte résistance aux virus et aux bactéries.



"L'Algérie est parmi les six (6) premiers pays consommateurs d'antibiotiques", soulignant qu'à force de prendre des antibiotiques, les bactéries développent leurs mécanismes

pour lutter contre ces médicaments. Elle a appelé dans ce sens au lancement de campagnes de sensibilisation à la consommation d'antibiotiques à l'adresse de

la société et des professionnels (praticiens et pharmaciens).

Intervenant à l'occasion, Pr Hanifa Ziane, cheffe de service microbiologie au sein du même établissement spécialisé, a fait constaté "les mutations qu'ont connues les virus ces dernières années d'où l'inefficacité des antibiotiques prescrits".

La spécialiste a rappelé également les mesures prises par le ministère de la Santé pour faire face à ce phénomène, dont l'élargissement du nombre de laboratoires microbiologiques relevant au laboratoire de l'Institut Pasteur, l'adhésion à l'alliance mondiale (OMS, FAO, PAM), la mise en

place d'une commission intersectorielle pour la lutte contre les antimicrobiens outre l'actualisation du programme élargi des vaccins d'enfants tout en l'adaptant aux développements survenus dans le monde.

Pr Ziane a mis l'accent sur la nécessité d'accroître le nombre de campagnes de sensibilisation de manière à mettre fin à la prescription anarchique des antibiotiques et briser la chaîne de transmission des virus, appuyer l'éducation sanitaire dans les écoles et maintenir la propreté des mains étant le premier facteur de transmission.

Conférence à Alger sur la protection du patrimoine matériel et des biens culturels

Une conférence en ligne sur la législation nationale de lutte contre le trafic et la vente illicite des biens culturels, en relation avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie, a été animée, mardi dernier à Alger.

Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Kouba, la conférence a réuni l'experte américaine en législation des patrimoines culturels, Patty Gerstenblith et les représentants des parcs culturels nationaux, des différents corps constitués spécialisés, et du ministère de la Justice.

Programmée suite à la rencontre de présentation,

en mai 2022 à Alger, d'un photo-guide numérique, la conférence a été ouverte avec l'allocution diffusée par visioconférence, de la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, qui est revenue sur le mémorandum d'entente entre l'Algérie et les Etats-Unis, dans ce domaine signé le 19 août 2019 et la "stratégie de l'Algérie en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels".

Rappelant que cette conférence intervenait dans le cadre des travaux communs de recherche des voies et moyens à mettre en œuvre pour préserver et valoriser l'héritage culturel, conformément aux orientations du Président de la République



M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a rappelé que l'Algérie a toujours répondu favorablement à toute initiative entrant dans "le cadre de la coopération internationale en vue de consolider les stratégies de préservation et



de protection du patrimoine culturel matériel, à tous les niveaux, locaux, régionaux et internationaux".

De son côté, Mme Gerstenblith, également universitaire et directrice de l'Art et des Musées à l'Institut DePaul de

Chicago, a présenté un exposé détaillé sur les méthodes de reconnaissance et de contrôle utilisées pour l'identification et l'authentification des biens culturels en attente d'être restitués, avant de répondre aux questions

La France parie sur l'Ouzbékistan pour isoler davantage la Russie

Une approche en ligne avec celle de l'Union européenne s'efforce également de consolider ses liens avec les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale.

Un déjeuner à l'Elysée et la visite de deux expositions : Emmanuel Macron a reçu, mardi 22 novembre, le président d'Ouzbékistan, Chavkat Mirziouïev. Pour le chef de l'Etat, il s'agissait de célébrer les 30 ans des relations avec cet Etat d'Asie centrale issu de l'Union soviétique, au moment où la guerre en Ukraine contribue à distendre ses liens historiques avec Moscou.

Pour Paris, l'idée est ce faisant de continuer à isoler la Russie, après plus de neuf mois de guerre. « Le président ouzbek vient explorer ses marges de manœuvre, que nous allons aider à développer », indiquait une source diplomatique avant la visite, dans l'espoir de réduire quelque peu la dépendance à la Russie du pays le plus peuplé de la région (34 millions d'habitants). Il



s'agit aussi de miser sur la politique relative d'ouverture et de réforme, menée par Chavkat Mirziouïev, au pouvoir depuis la mort, en 2016, de son prédécesseur, le très autoritaire Islam Karimov.

Dans le même ordre d'idée, Emmanuel Macron devrait recevoir, en début de semaine prochaine, le président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokaïev. A l'issue d'une année marquée par de sanglantes

émeutes, ce dernier a été réélu, dimanche, à une écrasante majorité (81 %), après avoir pris ses distances avec la guerre déclenchée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine, en refusant de reconnaître l'annexion par Moscou des territoires occupés.

Accords de coopération Dans une déclaration commune, publiée à l'issue de la visite, la France et l'Ouzbékistan ont, sans mentionner l'invasion

de l'Ukraine par la Russie, « rappelé leur attachement à la résolution des conflits par le dialogue, dans le plein respect du droit international et de la charte des Nations unies ». Ils ont aussi « souligné les perspectives positives » ouvertes par « les réformes de modernisation engagées par l'Ouzbékistan et son engagement pour les relations de bon voisinage en Asie centrale ». A l'occasion de la

visite, différents accords de coopération ont été signés sur le plan économique, dans le domaine des transports, de la gestion des eaux, du tourisme et de l'énergie. Le groupe Orano devait notamment signer un contrat d'extraction d'uranium.

Après leur entretien à l'Elysée, les deux dirigeants ont arpenté, accompagnés de leurs épouses respectives, deux expositions inaugurées en leur présence : « Splendeurs des oasis d'Ouzbékistan », au Louvre, et « Sur les routes de Samarcande. Merveilles de soie et d'or », à l'Institut du monde arabe. « Je suis très heureux, voilà, dans cette région qui peut être une région de tensions, de montrer que ce fut d'abord une région d'échanges et de création. Et c'est la volonté que tu portes. C'est aux côtés de cette volonté que la France œuvrera », a déclaré Emmanuel Macron à son homologue, en le saluant par une longue accolade. M. Mirziouïev l'a invité à se rendre en retour dans le « nouvel Ouzbékistan ».

Au Brésil, le parti de Bolsonaro demande l'annulation d'une part des voix de Lula

Le Parti libéral, évoquant des « dysfonctionnements », demande au Tribunal supérieur électoral l'invalidation des voix provenant de plus de 280 000 urnes électroniques. Ce recours a peu de chances d'aboutir. Le parti du président brésilien Jair Bolsonaro a demandé, mardi 22 novembre, au Tribunal supérieur électoral (TSE) l'annulation des voix provenant de plus de 280 000 urnes électroniques, arguant que des « dysfonctionnements » auraient empêché sa réélection face à Luiz Inacio Lula da Silva, président de 2003 à 2010.

« Nous demandons l'invalidation des voix provenant des urnes électroniques pour lesquelles des dysfonctionnements insurmontables ont été mis au jour, et d'en tirer les conséquences juridiques pour les résultats du second tour », le 30 octobre, peut-on lire dans la plainte déposée par le Parti libéral (PL).

Cette formation, qui a obtenu le plus grand nombre de députés et de sénateurs à l'issue des législatives, estime que le « mauvais fonctionnement » de cinq modèles d'urnes « remet en cause la transparence du processus électoral ». Le PL argue que ces dysfonctionnements ont été démontrés

dans un rapport d'audit commandé par le parti.

Selon l'avocat du PL, plus de 280 000 urnes électroniques utilisées lors du scrutin seraient de l'un de ces cinq modèles en question.

Le président du TSE menace de rejeter la plainte sans l'analyser

Le PL affirme que, selon son décompte, l'annulation des voix provenant de ces urnes donnerait la victoire à Jair Bolsonaro avec 51,05 % des suffrages, soit pratiquement l'inverse du résultat officiel (50,9 % pour Lula, 49,1 % pour le président sortant).

Le président du TSE, Alexandre de Moraes, a répondu à la plainte en expliquant que ces modèles d'urnes avaient été utilisés non seulement au second tour, mais également au premier, le 2 octobre. Il demande donc que la plainte « concerne les deux tours », sous peine d'être rejetée sans être analysée.

Mais une annulation d'une partie des voix obtenues le 2 octobre aurait également un impact sur les législatives, qui ont eu lieu le même jour, avec les mêmes urnes. Or celles-ci ont donné au PL une belle victoire. Il est devenu le premier parti au Congrès avec quatre-vingt-dix-neuf députés et



quatorze sénateurs. Remettre en cause le premier tour du scrutin reviendrait donc à mettre en péril l'élection de nombreux parlementaires du PL.

Ce recours a peu de chances d'aboutir, la victoire de Lula ayant déjà été ratifiée par le TSE et reconnue par les principaux responsables politiques du pays et les partenaires internationaux du Brésil, dont les Etats-Unis. Cette plainte du PL vise d'abord à montrer que Jair Bolsonaro soutient sa base la plus radicale, qui manifeste toujours

pour lui, mais sans prendre de risque et en s'abritant derrière son parti.

Le président sortant est resté silencieux mardi. M. Bolsonaro a pratiquement disparu de la vie publique depuis plus de trois semaines, après l'annonce de sa défaite face à Lula. Il est seulement sorti de son silence deux jours plus tard, sans reconnaître explicitement sa défaite, et évoquant le « sentiment d'injustice » de ses partisans qui manifestaient devant des casernes pour réclamer une intervention militaire.

PRIX DU GAZ :

La Commission désavouée par la France et l'Espagne

La Commission de Bruxelles fait l'objet d'un désaveu cinglant de la part de l'Espagne et de la France à la veille du conseil Énergie, qui doit se concentrer sur le plafonnement du prix du gaz. Le Premier ministre espagnol n'a pas caché son désarroi en estimant que la proposition, exposée par la commissaire Kadri Simson mardi après-midi, « ne va pas dans la bonne direction » et pourrait même ? un comble ! ? entraîner une hausse des prix. La France emboîte le pas à l'Espagne et considère que le texte de la Commission est « insuffisant ». « La Commission ne respecte pas le mandat qui lui a été confié lors du dernier Conseil européen », souligne-t-on du côté du cabinet d'Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la Transition écologique. Kadri Simson a proposé un mécanisme d'intervention d'urgence sur le marché du gaz si deux conditions sont réunies : d'abord, que le prix du kilowattheure dépasse les 275 euros durant deux semaines et que l'écart entre l'indice TTF (qui fixe le prix du gaz par gazoduc) et le prix moyen du marché du GNL soit de 58 euros dix jours de suite. Le dispositif est censé entrer en vigueur au 1er janvier 2023. « Cette double condition est aberrante, le filet de sécurité



est très bas, s'insurge-t-on au cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Pour fonctionner, il faudrait imaginer un dérèglement total du marché qui correspondrait à la destruction d'infrastructures. C'est très improbable. » La France mobilise, à nouveau, les 15 pays demandeurs d'un plafonnement du prix du gaz pour écarter cette proposition et contraindre la Commission à revoir sa copie.

Mauvaise volonté

La Commission y met manifestement de la mauvaise volonté, car elle se méfie de toute intervention sur le marché du gaz. Si bien que les paramètres retenus par ses services rendent très hypothétique cette intervention. Elle a d'ailleurs

reconnu que les paramètres proposés n'auraient pas déclenché une intervention lors du pic de prix enregistré en août dernier. La Commission, sous l'influence de la DG Énergie, cache difficilement ses réticences, qui, comme par hasard, rencontrent aussi celles de l'Allemagne. À Berlin, le prix du gaz n'est pas la préoccupation première. Les Allemands redoutent surtout une rupture des approvisionnements et ils sont prêts à payer le prix qu'il faut, même très élevé, pour se fournir en gaz?

Le conseil Énergie qui se tient jeudi à Bruxelles sera l'occasion d'une nouvelle confrontation sur les prix de l'énergie entre les 27. Le sujet est sur la table depuis bien

avant la guerre du Golfe, et les compromis sont très difficiles étant donné la diversité des mix énergétiques entre les pays de l'UE.

Le « mécanisme ibérique » examiné en décembre

À l'ordre du jour de ce conseil Énergie figure un deuxième texte visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables en réduisant les procédures administratives pour l'implantation des éoliennes. Un sujet plus consensuel entre les 27. Une proposition saluée par la France.

La France, comme d'autres, avait également proposé de plafonner le prix du gaz électrogène en étendant le mécanisme ibérique à toute l'Europe. Les conclusions

du Conseil demandaient à la Commission d'étudier en profondeur la faisabilité d'un tel dispositif. Ce point sera examiné lors du conseil Énergie du 19 décembre. La Commission n'a encore rien publié à cet égard, mais on connaît aussi sa réticence à reprendre cette idée? tout comme celle de l'Allemagne. La Première ministre Élisabeth Borne se rend à Berlin vendredi. Le sujet énergétique fera partie des discussions qu'elle aura avec le chancelier Scholz et son vice-chancelier Robert Habeck pour parvenir à des positions communes. « Des annonces pourraient être faites », glisse-t-on de source gouvernementale.

Selon les sondages, Trump est le grand perdant des élections de mi-mandat

Les sondages aux États-Unis désignent l'ancien président Donald Trump comme le principal perdant des récentes élections de mi-mandat, au cours desquelles il a ouvertement soutenu certains candidats du Parti républicain à la ligne dure, qui n'ont toutefois pas récolté les résultats auxquels on pouvait s'attendre. Selon le sondage Harvard CAPS-Harris réalisé exclusivement pour The Hill, 20% des personnes interrogées considèrent que Trump est le plus grand perdant de l'élection du 8 novembre. Derrière lui, avec 15%, se trouve le parti démocrate dans son ensemble.



De même, les candidats les plus favorables à Trump, appelés «MAGA Republicans» - d'après le slogan «Make America Great Again» - sont également considérés par

14% des sondés comme les principaux perdants. Douze pour cent des personnes interrogées ont désigné les candidats républicains comme la grande déception de la

soirée. Vingt-trois pour cent ont toutefois reconnu qu'ils n'étaient pas sûrs de leur décision et n'ont opté pour aucune des options. «Trump sort des élections

(présidentielles) comme un candidat beaucoup plus faible pour sa réélection qu'avant les élections de mi-mandat», a déclaré le codirecteur de l'enquête, Mark Penn, qui a souligné que l'ancien président a montré son soutien à un groupe de «candidats perdants». Les «midterms» ont eu lieu le 8 novembre et se sont soldés par le maintien de la majorité du Parti démocrate au Sénat, un résultat peu attendu notamment par les Républicains qui, bien qu'ayant réussi à contrôler la Chambre des représentants, n'ont pas certifié la «vague rouge» (par la couleur de la formation) que Trump avait prédite.

EN :

Assad, « Il ne faut pas enterrer cette équipe »



Véritable légende du football algérien, Salah Assad a réagi aux derniers résultats des Verts, en faisant un saut dans le temps pour évoquer l'élimination de la

Coupe du Monde.

Lors du dernier rassemblement de la sélection algérienne, les Verts ont enregistré un nul face au Mali (1-1) puis une défaite contre la Suède (0-2). Dans une

interview accordée au journal Compétition, Assad est revenu sur les points négatifs de ces deux contre-performances.

« Le Mali a toujours été un adversaire dur à jouer [...]

néanmoins dans ce match, le coach national a mis des éléments à l'essai. Contre la Suède, il y avait des choses positives et négatives. J'ai remarqué beaucoup de déchets techniques. Aussi, perdre des ballons faciles se paye cash. Toujours en défense, on tarde à sortir la balle », a-t-il détaillé, avant d'ajouter : « Mais je le rappelle, il ne faut pas enterrer cette équipe, on a un bon groupe de joueurs, qu'on les laisse bosser tranquillement, ils ont en ces temps-ci plus besoin de sérénité ».

«Le Cameroun? Il faut tourner la page»

C'est au tour de Salah Assad de revenir sur ce fameux soir du 29 mars 2022. À qui la faute ? Les erreurs d'arbitrage, le choix tactique ou bien le manque de concentration ? L'ancien mondialiste de 82 et 86 a donné son avis. « Le scénario de la fin de match contre le Cameroun à Blida est incroyable [...] Ce match retour, on le jouerait

1000 fois, on ne le perdrait pas. Malheureusement, c'est arrivé ce jour-là, et pourtant, on pouvait l'éviter. Il fallait être roublard. Désolé, on n'encaisse pas un but de cette façon. Il y eut un manque de concentration flagrant et impardonnable de nos joueurs. Évidemment, une telle défaite laisse forcément des traces. Mais je n'ai pas aimé ce qui se passe en Algérie depuis cette fameuse élimination. »

« On a l'impression chez nous que le monde s'est arrêté après cette élimination qu'on a dramatisée à outrance en mettant autant de pression sur les joueurs, de surcroît assez jeunes pour la plupart. Il faut leur remonter le moral et les soutenir en créant un climat serein, ce dont ils ont besoin. Je suis sidéré de voir des gens les critiquer et tout remettre en question après cette élimination. Il faut qu'on tourne la page définitivement », dira-t-il.

CDM 2022 :

Un trio arbitral algérien pour le match Pays Bas-Equateur

Un trio d'arbitres algérien conduit par Mustapha Ghorbal a été désigné pour la rencontre Pays Bas-Equateur, comptant pour la 2e journée du groupe H de la Coupe du monde au Qatar.

Mustapha Ghorbal va vivre sa première participation à une phase finale de Coupe du monde. Il officiera en tant qu'arbitre central sur la rencontre opposant les Pays-Bas à l'Equateur (groupe H), vendredi 25 novembre au Khalifa International Stadium de Doha (17h00).

Ghorbal qui a été ménagé lors de

la première journée de la phase de poules sera accompagné de ses compatriotes Mokrane Gourari et Abdelhak Etchiali comme arbitres-assistants.

Le quatrième officiel sera le Hondurien Said Martinez. Cette équipe arbitrale sera complétée par deux Australiens qui se chargeront de la responsabilité de la VAR.

À noter que Gourari et Etchiali ont déjà effectué leur entrée en lice tôt dans la compétition. Les deux referees assistants ont été désignés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).



CDM 2022 :

Opéré, Ghezzal est fixé sur son indisponibilité

Sorti sur blessure face à Trabzonspor en octobre dernier puis opéré à l'orteil, Rachid Ghezzal devrait rester éloigné des terrains pendant au moins deux mois.

Un début de saison compliqué pour Rachid Ghezzal. Totalement rétabli de son ancienne blessure à l'orteil, qui l'a éloigné des terrains pendant plusieurs semaines, l'Algérien a récidivé. Il a dû subir une intervention chirurgicale en raison des douleurs ressenties au niveau des os métatarsiens de la plante du pied. et ne reviendra pas avant de longues semaines.

Une absence entre 2 à 3 mois Opéré aux États-Unis le 8 novembre dernier, le joueur de Besiktas est de retour en Turquie. Sa convalescence devrait durer au moins deux mois, à en croire la presse locale. Cette période pourrait s'étendre jusqu'à trois mois. Il devrait donc retrouver le groupe et ses coéquipiers fin janvier.

À noter que l'ailier a disputé, depuis le début de l'actuel exercice sportif, cinq rencontres. Il compte à son actif, deux buts et une passe décisive, toutes compétitions confondues.



CdM 2022 : Le Japon surprend l'Allemagne

Après l'équipe de France ce mardi contre l'Australie (4-1), c'était au tour d'une autre grosse équipe européenne à rentrer en lice dans cette Coupe du Monde 2022. En effet, les Allemands d'Hansi Flick affrontaient, en début d'après-midi, le Japon au Khalifa International Stadium. Le sélectionneur allemand alignait ainsi une équipe très offensive puisque Musiala, Müller, Gnabry et Havertz démarraient ensemble. On n'a pas tardé à retrouver la Mannschaft qu'on connaissait, subtilisant le ballon et optant pour des frappes de loin venant des pieds de Gündogan et Kimmich. Mais ils ont failli être rapidement douchés puisque sur une perte de balle du milieu de Manchester City, Ito centrait pour Maeda, qui marquait, mais

était signalé, assez logiquement hors jeu (8e). Après, ce fut plus compliqué pour les Nippons. Kimmich s'essayait de loin, mais tombait sur un bon Gonda (20e) tout comme Gündogan moins de dix minutes plus tard (28e). Mais finalement, les Allemands allaient trouver la faille. Sur un magnifique renversement de jeu, Kimmich trouvait Raum. Le latéral gauche était d'abord fauché par Gonda, puis plaqué par ce dernier. L'arbitre désignait le point de penalty et Gündogan transformait facilement (1-0, 33e). Juste avant la pause, le second but allemand était refusé pour un hors-jeu, cette fois-ci de Kai Havertz (45e +5).

Le Japon renverse tout

Au retour des vestiaires, les Japonais s'enhardissaient, mais les Allemands demeuraient



les plus dangereux, ainsi Ilkay Gündogan, qui aurait pu décaler Serge Gnabry, décidait de frapper et touchait le poteau (60e). La Mannschaft n'était pas à l'abri de quelques errements défensifs, mais les Nippons étaient bien trop peu précis. Par contre, la 70e minute était le début du show Gonda. Pas franchement impérial en première période, il s'est

imposé coup sur coup devant Hofmann, puis deux fois devant Gnabry de façon assez surréaliste, mais ô combien importante. Mais Neuer n'était pas en reste. Après un magnifique contrôle de la poitrine, Kubo frappait en pleine surface. Le tir était contré par Rüdiger puis repoussé de façon spectaculaire par Neuer avant qu'Ito, qui avait pourtant

le but grand ouvert, frappe au-dessus (72e). Mais cela se rapprochait trop et Doan de belle façon après une remise pas franchement inspirée de Neuer (1-1, 75e). Mais à force de jouer à la baballe, les Allemands allaient être punis. Sur un coup franc qui semblait anodin, Asano était lancé dans le dos de la défense, bien couvert par Süle pour le hors-jeu, se jouait de Schlotterbeck et envoyait une mine dans l'angle à moitié fermé par Neuer (2-1, 83e). Les Allemands jetaient alors toutes leurs forces de la bataille. Mais, malgré les sept minutes de temps additionnel et d'ultimes assauts, les Japonais ont bien renversé l'Allemagne et nous ont offert la deuxième surprise de ce début de Mondial après la défaite de l'Arabie Saoudite.

Coupe du Monde 2022 : Le Maroc tient en échec la Croatie et frappe un joli coup

Finaliste du dernier Mondial en Russie, la Croatie a affronté le Maroc ce mercredi dans le groupe F. Et les vice-champions du monde ne sont pas parvenus à s'extirper du piège tendu par les Lions de l'Atlas. Les deux nations se sont quittées sur un nul (0-0).

Coupe du Monde, Jour 4. Ce mercredi, la Croatie, finaliste du dernier Mondial contre la France, faisait son entrée en lice face au Maroc. En attendant l'autre rencontre du groupe F ce soir entre la Belgique et le Canada, les deux formations, qui se rencontraient pour la première fois lors d'une Coupe du Monde, souhaitaient partir du bon pied. Pour y parvenir, Walid Regragui misait sur un 4-3-3 avec un trio offensif Ziyech-Boufal-En-Nesyri. Même stratégie en face pour Zlatko Dalic, qui comptait sur Brozovic, Modric et Kovacic pour remporter la bataille du milieu et alimenter en ballon l'attaque menée par Kramaric. A Al-Khor, dans un Al Bayt Stadium où l'ambiance était au rendez-vous, les Croates prenaient les commandes de la rencontre.

Ils pressaient et mettaient le pied sur le ballon dès les premières minutes. A la 5e, Kovacic récupérait la balle et servait Kramaric, dont le tir contré terminait en corner. Mais les vice-champions du monde n'étaient pas vraiment dangereux. Après dix minutes difficiles, le Maroc réagissait en mettant plus d'agressivité et d'intensité dans son pressing. Mais les Lions de l'Atlas, qui enchaînaient les



pertes de balle, se montraient brouillons techniquement à l'instar d'Amallah. Suite à une mauvaise passe de sa part, Perisic plantait la première banderille avec un tir du gauche d'une vingtaine de mètres qui passait au-dessus du cadre de Bounou (17e).

Le Maroc a résisté à la Croatie en première période

Dans la foulée, les Marocains répliquaient avec Ziyech (18e) puis Hakimi, très remuant, qui obtenait un bon coup franc suite à une faute de Modric près de

la surface (19e). Mais Ziyech envoyait son tir dans le mur (20e). Par la suite, les Croates continuaient à faire tourner le ballon sans pour autant percer le verrou marocain. Approximatifs, les Lions de l'Atlas, à l'image de Ziyech (32e, mauvaise passe à destination d'En-Nesyri), étaient toutefois volontaires. Derrière, Saïss, Aguerd et les latéraux, très disciplinés, résistaient bien aux tentatives de Kramaric (26e, 32e) et Vlašić (37e).

En manque d'inspiration, la Croatie était chahutée par des

Marocains, solides dans les duels, et multipliait les fautes notamment Modric sur Hakimi (40e). Mais avant la pause, les joueurs de Dalic poussaient. Après un premier ballon dégagé, Bounou repoussait du pied un tir à bout portant de Vlasic, qui avait été servi par Sosa (45e+1). Sur cette même action, les Croates réclamaient une main d'Amrabat. Dans la foulée, Vlasic profitait d'un cafouillage dans la surface pour tenter un tir. Une frappe contrée mais Modric suivait bien et tentait sa chance sans attraper

le cadre (45e+2). Les deux nations se neutralisaient après une première période sans trop de saveur (0-0).

Des occasions mais pas de but !

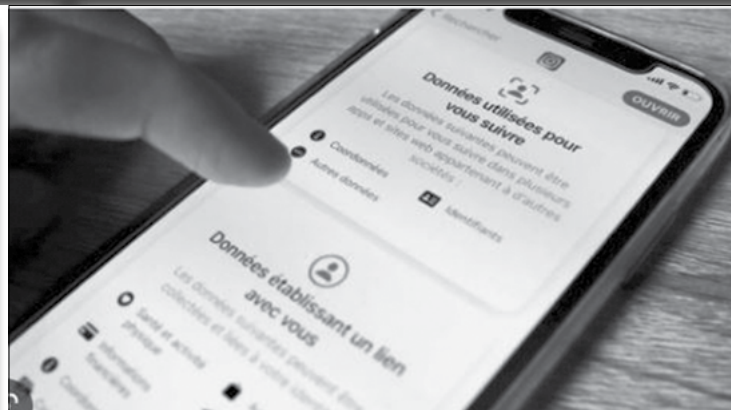
Au retour des vestiaires, Pasalic remplaçait Vlasic, touché avant la pause. Le Maroc, qui pressait, attaquait fort avec une frappe de Boufal contrée mais Mazraoui suivait bien et plaçait une tête plongeante repoussée par Livaković (51e). Sur le tir de Boufal, les Lions de l'Atlas réclamaient une main dans la surface, mais Lovren avait la main collée le long du corps. Dans la foulée, la Croatie répondait. Suite à un centre de Modric, Bounou repoussait puis était aidé par Amrabat sur la tentative de Lovren (52e). Puis, à la 58e, coup dur pour le Maroc avec la sortie de Mazraoui, blessé sur son occasion de but.

Mais les Lions de l'Atlas ne lâchaient pas l'affaire avec Hakimi, dont le coup franc bien frappé obligeait Livaković à repousser en catastrophe (64e). Les deux équipes se rendaient coup pour coup sans être forcément inspirées. Par la suite, la Croatie mettait la pression sur le but marocain avec Modric et Pasalic (71e). La tension continuait à monter alors qu'on se dirigeait vers un nul. Aucune équipe n'arrivait à trouver la faille. Le score ne changeait pas et le Maroc et la Croatie se quittaient bons amis (0-0). Un résultat qui fait plus les affaires des Lions de l'Atlas que de leurs adversaires, favoris du groupe avec la Belgique.



Apple

Non, vos données ne sont pas toutes anonymisées comme promis sur iPhone



« Aucune des informations collectées ne permet de vous identifier personnellement ». Telle est la promesse faite par Apple aux utilisateurs d'iPhone. Mais dans les faits, cette promesse est-elle vraiment tenue ?

Tandis que nous évoquions hier un bug d'iCloud qui partagerait vos photos avec des inconnus, voilà qu'à présent nous en apprenons un peu plus sur la façon dont la firme de Cupertino récolte (et utilise) vos données personnelles.

Données personnelles : quand la pomme se paye de votre poire Depuis de nombreuses années, nombre d'entre nous avons vanté les mérites d'Apple en matière de protection de la vie privée. En effet, la firme de Tim Cook

a longtemps été réputée pour assurer à ses clients la garantie que leurs données personnelles seraient préservées de toute atteinte. « Privacy. That's iPhone », nous affirmait-elle, dans une campagne publicitaire lancée voilà maintenant trois ans.

Mais comme très souvent, les promesses ne sont parfois rien d'autre que des promesses. Car si l'entreprise rassure ses clients quant à leur anonymat au sein de son écosystème, et plus spécifiquement du côté de l'iPhone, de nouveaux tests effectués par des chercheurs indiquent qu'Apple collecterait un numéro d'identification (Directory Services Identifier), lui permettant d'en apprendre beaucoup à votre sujet.

Les chercheurs et développeurs d'applications de la société Mysk

se sont en effet récemment lancés dans une enquête approfondie concernant l'utilisation des données utilisateurs sur iPhone. La conclusion est on ne peut plus claire : la politique de confidentialité contredit indubitablement les agissements de la marque.

« Privacy. That's iPhone », c'est fini ?

Le Directory Services Identifier (DSID) est un numéro d'identification directement rattaché à votre identifiant Apple. En recueillant ces données analytiques, Apple est donc parfaitement en mesure d'identifier les noms, prénoms, adresses mail, dates de naissance et numéros de téléphone de ses clients, brisant alors totalement la promesse d'un anonymat préservé.

Malheureusement, ce n'est pas la première fois que nous apprenons que le géant américain ne serait pas aussi soucieux de la vie privée qu'il le prétend. De précédentes (et récentes) découvertes avaient justement démontré qu'Apple traquait ses utilisateurs sans leur consentement. De plus, Apple ne se contente pas seulement de siphonner vos données personnelles. Elle le fait également sans votre accord, y compris, donc, si vous avez demandé à ne pas les partager avec elle. Un manque d'honnêteté et de transparence qui contredit ce qui est pourtant explicité dans la politique de confidentialité de l'iPhone.

En Bref...



Vous n'avez pas le budget pour vous envoler jusqu'en Egypte ? Ce n'est plus un problème puisqu'il est désormais possible de visiter les trésors antiques depuis son canapé. L'université américaine Harvard et la start-up française Iconem, spécialisée en numérisation 3D des sites patrimoniaux, ont conçu un outil de navigation en ligne, rapporte le magazine Geo.

Parmi ces lieux virtuellement accessibles, la majestueuse pyramide de Khéops, une des Sept Merveilles du monde antique. Située sur le plateau de Gizeh, non loin du Caire, la pyramide de Khéops attire les curieux du monde entier, qui s'ébahissent devant ses 140 mètres de hauteur et ses mystères architecturaux.

Reconstitution en 3D

Ainsi, les équipes sont parvenues à reconstituer en 3D les cavités de la pyramide vieille de 4.500 ans, ses trois chambres principales et leurs tunnels communicants de manière précise. De plus, la visite est agrémentée de petits textes explicatifs sur la construction de la pyramide ou l'utilité des chambres. Petites anecdotes, dessins et schémas ponctuent également le voyage virtuel, qui mènerait même jusqu'à certains passages fermés au public physique.

Enfin, des vues à 180 degrés projettent le spectateur au-dessus du monument et du plateau désertique, qui comprend aussi les pyramides plus petites de Khéphren et Mykérinos. Attention, cependant, la visite n'est possible qu'en anglais, espagnol, allemand, arabe, japonais et chinois.

Sabrent Rocket Nano V2

2ème version de son riquiqui et non moins excellent SSD externe

Un SSD externe encore un peu plus compact que le Rocket Nano V1 sorti il y a déjà bientôt trois ans.

En décembre 2020, nous testions le Rocket Nano Rugged, un tout petit SSD externe d'une marque encore peu connue en France, l'Américaine Sabrent. Un produit remarquable en tout point que l'entreprise met aujourd'hui à jour avec une « V2 » dont la sortie est imminente. Nouvelle version 4 To

Pour cette seconde génération, il n'est pas encore question de version rugged – sans doute arrivera-t-elle dans un deuxième temps – mais Sabrent avance des performances en progrès avec des débits « jusqu'à 1 500 Mo/s » quand il fallait se contenter de 1 000 Mo/s sur la première version.

Le boîtier du Rocket Nano V2 est toujours en aluminium afin d'allier design et efficacité : il agit effectivement comme un dissipateur thermique pour éviter que la bête ne surchauffe. Une bête qui, signe des temps, évolue vers une capacité inédite de 4 To, en plus des 1 To et 2 To. Forcément, c'est la plus petite déclinaison de la V1, la 500 Go, qui fait les frais de cette évolution.

Enfin, Sabrent précise que son Rocket Nano V2 est conçu pour exploiter les plus rapides des ports USB 3.2 Gen 2x2 alors qu'elle livre les câbles USB-A et USB-C de sorte que la connexion soit simplifiée.





CRISE ÉNERGÉTIQUE : Ce qu'une pièce non chauffée fait à notre corps

Un journaliste britannique s'est vu proposer de participer à une expérience en ces temps de crise énergétique : rester 30 minutes dans une pièce passant rapidement de 21 à 10°C. Verdict quant aux effets sur l'organisme.

Crise énergétique et guerre en Ukraine obligent, l'hiver s'annonce difficile pour de nombreuses personnes en France comme chez nos voisins européens, et notamment chez les Britanniques.

Pour évaluer les effets d'un manque de chauffage sur l'organisme, des chercheurs de l'université de Galles du Sud ont invité James Gallagher, journaliste à la BBC, à vivre une expérience scientifique (Source 1).

Le journaliste a ainsi été invité à rester environ 30 minutes dans une salle hermétique dont la température diminue progressivement, passant de 21 à 10°C.

«Dix degrés, c'est la

température moyenne à laquelle les gens vivront s'ils n'ont pas les moyens de chauffer leur maison», a déclaré le professeur Bailey, qui a dirigé l'expérience.

Plusieurs variables biologiques ont été mesurées tout au long de l'expérience : le flux sanguin dans le cerveau à l'aide d'un casque, un échographe inspecte les artères carotides du cou, un appareil mesure l'air inspiré et expiré par le journaliste, qui est couvert de divers capteurs...

«La science nous dit que 18 degrés est le point de basculement... le corps travaille maintenant pour [conserver sa] température centrale» (à 37°C, ndlr)», crie le professeur Bailey à James Gallagher alors que la température de la pièce est descendue à 18°C.

Très vite, et alors que la température continue de baisser, les doigts du journaliste blanchissent, les vaisseaux sanguins des mains et des pieds se resserrent : on

parle de vasoconstriction, par opposition à la vasodilatation.

Un phénomène qui irait d'autant plus vite chez les femmes, selon les chercheurs, du fait des oestrogènes.

À 11,5°C, le cobaye frissonne. Son corps lutte désormais intensément pour maintenir la température corporelle autour de 37°C. Après un passage de 21 à 10°C en trente minutes, plusieurs variables biologiques sont clairement impactées : le flux sanguin au niveau du cerveau a été réduit de 20%, la pression artérielle a augmenté, tout comme la fréquence des respirations, le corps brûle davantage de calories, et la température des extrémités a chuté de 2°C. Par ailleurs, si le journaliste a mis 75 secondes à terminer un jeu de tri de formes à 21°C, il a mis 20 secondes de plus (95 secondes) à terminer le même jeu lorsque la pièce est passée à 10°C. Des données qui s'expliquent par la moins bonne oxygénation du



cerveau dû au froid ambiant. Quant à la hausse de la pression artérielle, elle constitue un facteur de risque de maladies cardiovasculaires (AVC, crise cardiaque), c'est pourquoi celles-ci sont plus fréquentes en hiver.

Plus sec, l'air froid est aussi synonyme de virus hivernaux, qui profitent de la faiblesse de notre système immunitaire et de notre promiscuité liée à une météo moins favorable.

Vêtements en laine, gants et chaussettes épaisses, bonnet, glucides au menu, et activité physique : telles sont les astuces suggérées par l'équipe du Pr Bailey pour survivre aux basses températures. Des conseils de bon sens qui peuvent sembler bien dérisoires lorsque l'on n'a pas d'autre choix que d'éteindre le chauffage en plein hiver du fait de la flambée des prix de l'énergie.

La DMLA un signe avant-coureur de crise cardiaque ?

Une étude américaine a permis d'identifier les types de maladies cardiovasculaires liées au trouble oculaire.

Une double peine. Selon une récente étude menée par la New York Eye and Ear Infirmary of Mount Sinai, les patients atteints d'une forme spécifique de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) sont également très susceptibles d'avoir soit des lésions cardiaques dues à une insuffisance cardiaque et à des crises cardiaques. Ces conclusions ont été publiées dans BMJ Open Ophthalmology.

Pour la première fois, des chercheurs identifient les types de maladies cardiovasculaires liées au trouble oculaire. Les conclusions de cette étude



pourraient inciter les pouvoirs publics à mettre en place un dépistage accru de la vision. «Pour la première fois, nous avons pu relier ces maladies cardiovasculaires spécifiques à haut risque à une forme spécifique de DMLA, celle

avec des dépôts drusénoïdes sous-rétiniens (SDD)», explique l'auteur principal Theodore Smith, professeur d'ophtalmologie à l'école de médecine Icahn du mont Sinai, dans un communiqué. «Cette étude est le premier

lien fort entre la principale cause de cécité, la DMLA, et les maladies cardiaques, la principale cause de décès dans le monde. De plus, nous avons également des preuves solides de ce qui se passe réellement : l'apport sanguin à l'œil est directement diminué par ces maladies, soit par des lésions cardiaques qui diminuent l'apport sanguin dans tout le corps, soit par une artère carotide obstruée qui entrave directement le flux sanguin vers l'œil», souligne le scientifique. En effet, un mauvais apport sanguin peut endommager n'importe quelle partie du corps.

Une dégradation de la rétine De quoi s'agit-il ? Comme l'explique l'Inserm, la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) correspond à une dégradation

d'une partie de la rétine (la macula), pouvant mener à la perte de la vision centrale. La DMLA ne rend jamais totalement aveugle puisque la partie périphérique de la rétine reste intacte. «Ce travail démontre le fait que les ophtalmologistes pourraient être les premiers médecins à détecter une maladie systémique, en particulier chez les patients asymptomatiques», met en avant le co-chercheur Richard B. Rosen, chef du service de rétine du système de santé Mount Sinai.

En France, la DMLA touche environ 8% de la population mais sa fréquence augmente avec l'âge. Si elle touche 1 % des personnes de 50 à 55 ans, la proportion grimpe à 10 % des 65-75 ans et atteint 25 à 30 % des plus de 75 ans.



L'erreur à éviter quand on congèle du pain

Pour éviter le gaspillage alimentaire, nous sommes nombreux à congeler notre pain. Une bonne idée, à condition de le faire correctement !

Famille nombreuse ou simplement les yeux plus gros que le ventre, lorsque vous achetez beaucoup ou trop de pain, le congeler c'est LA solution pour éviter le gaspillage. Mais attention ! Qu'il s'agisse d'une baguette, d'un pain de mie ou de campagne, pour congeler du pain il faut suivre certaines règles essentielles et éviter certains écueils pour écarter tout risque pour la santé. On vous explique tout.

Congeler le pain sans emballage Au petit-déjeuner ou au dîner, en sandwich salé ou en tartine sucrée, le pain se mange à toutes les sauces. Et il est tout à fait possible de le conserver au congélateur pour avoir des provisions. Mais si vous avez l'habitude de placer votre baguette directement au congélateur, après l'avoir découpé en deux, vous faites une erreur ! En plus d'altérer son goût à cause des odeurs que peuvent



dégager les autres aliments présents dans le congélateur, le congeler sans emballage est dangereux pour la santé. En effet, les bactéries contenues dans le congélateur peuvent facilement se loger dans la mie et la croûte du pain. Et même si la congélation permet de ralentir l'activité et le développement des micro-organismes, elle ne les tue pas pour autant. Par ailleurs, lors de la décongélation, le développement des microbes reprend de plus belle et peut finir dans notre organisme une fois la

baguette dégustée ! Et parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, sachez qu'il est évidemment fortement déconseillé de recongeler le pain après l'avoir décongelé une première fois, sous peine de tomber malade.

Comment bien conserver le pain au congélateur ?

Vous l'aurez compris, pour congeler du pain dans les règles de l'art et éviter les dégâts au niveau de votre santé, vous devez absolument le placer dans un contenant de type boîte hermétique ou l'emballer

consciencieusement dans du film plastique avant de la placer au congélateur. Le tout étant de chasser l'air au maximum. Si le pain est chaud, il convient également de le laisser refroidir à température ambiante au préalable. Notez aussi que la congélation, bien qu'elle soit un moyen de conservation pratique et efficace, ne garantit pas à votre pain une durée de vie illimitée. Non, vous ne pourrez malheureusement pas garder votre pain d'épice de Noël dernier pour le Réveillon 2022. Au congélateur, le pain ne doit être stocké plus de six mois. Pour le décongeler, laissez-le à température ambiante le temps qu'il faut. Pour une croûte et un cœur moelleux, vous pouvez légèrement humidifier la surface du pain avant de l'enfourner quelques minutes (attention, il ne doit pas recuire !). Une tranche de pain congelée peut également être réchauffée au grille-pain dès sa sortie du congélateur.

Conserver le pain plus longtemps Pour garder un pain croustillant le plus longtemps possible sans passer par l'étape de la

congélation, il existe quelques astuces tout aussi efficaces. Tout d'abord, vous pouvez le conserver quelques jours en l'introduisant dans un torchon en coton propre. En revanche, ne mettez surtout pas votre pain dans un sachet plastique laissé à l'air libre. Le plastique capture l'humidité qui macère dans le pain. Il risque donc de moisir plus vite.

Pour empêcher de pain de ramollir, vous pouvez également le conserver 3 à 5 jours dans une boîte à pain en bois ou en métal, préalablement emballé dans un sac en toile. Petite astuce : introduisez une pomme ou une pomme de terre coupée en deux dans la boîte à pain afin de réguler le taux d'humidité.

Enfin, vous pouvez utiliser l'astuce du réfrigérateur. Placez votre pain dans un sac de congélation à zip en essayant de retirer un maximum d'air. Mettez-le ensuite sur l'étagère la plus haute du frigo, là où il fait le plus froid. Ainsi, votre pain sera encore bien tendre au centre mais gardera une certaine tenue au niveau de la croûte.

Voici les 4 produits à utiliser absolument pour éliminer les cernes

S'il existe tout un tas de soins et d'astuces pour venir à bout des cernes, il semblerait que la clé du succès se trouve dans 4 ingrédients ultra-efficaces que l'on vous présente ici.

Les cernes touchent une large quantité de personnes et sont parfois sources de complexes. Bleu, violacé, rouge et parfois même brun, ils peuvent être de plusieurs couleurs, plus ou moins marqués et surtout, ils touchent n'importe qui, à n'importe quel âge. Si l'on pense que les cernes ne sont provoqués que par un manque de sommeil, d'autres facteurs peuvent aussi les faire apparaître. Le stress, l'excès de temps passé devant les écrans, une perte de volume de la peau à cet endroit, ou encore la génétique peuvent aussi être des facteurs aggravants.

Pour en venir à bout, de nombreuses astuces existent, qu'elles soient naturelles, comme le concombre, ou moins naturelles, comme les injections. Le maquillage est également un allié de taille pour camoufler les cernes, en utilisant en plus de son anticernes du blush ou du rouge à lèvres. Cependant, pour se débarrasser des cernes,



il est primordial d'adopter une routine de soin ciblée et surtout ultra-efficace et pour ça, il y a 4 ingrédients à utiliser dès maintenant pour des résultats durables.

L'acide hyaluronique, pour hydrater le contour de l'œil

La réputation de l'acide hyaluronique n'est plus à faire. Cet ingrédient naturellement présent dans notre organisme permet de maintenir la peau hydratée et rebondie. Il est donc primordial d'adopter dans ses soins pour le contour des yeux, afin de repulper la zone et l'hydrater à fond, pour réduire les

cernes.

La caféine, pour réveiller le regard

Si vous ne pouvez pas vous passer de votre tasse de café le matin, sachez que la caféine est aussi un indispensable pour réveiller votre regard ! En effet, la caféine favorise la vasoconstriction, qui est la diminution du volume des vaisseaux sanguins. Cet ingrédient permet donc de réduire l'apparition des vaisseaux, ce qui réduit le risque d'apparition de cernes et même de poches sous les yeux.

Le rétinol, pour prévenir l'hyperpigmentation des cernes Le rétinol est l'ingrédient beauté

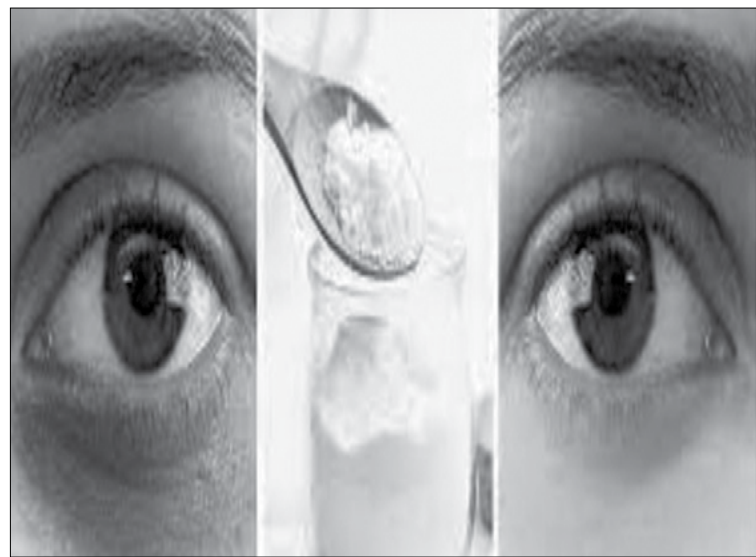
star de 2022. Reconnu pour ses bienfaits anti-âge, il permettrait également de traiter les cernes, selon l'experte en soin du visage Kate Kerr interviewée dans le Glamour UK. Elle rapporte que rétinol va stabiliser les mélanocytes, les cellules responsables de la pigmentation de la peau. En utilisant du rétinol, on évite à l'hyperpigmentation de s'installer et on diminue donc l'apparition des cernes.

La crème solaire, pour protéger le contour des yeux

On ne le répétera jamais assez, mais la crème solaire est LE produit à intégrer dans sa routine

de soin, peu importe son type de peau. Si on commence à s'en appliquer régulièrement sur le visage et ce tout au long de l'année, il semblerait que l'on ne pense pas assez à notre contour de l'œil. Pourtant, c'est aussi une zone qu'il faut absolument protéger des rayons UV, car la peau y est extrêmement sensible et sujette à l'hyperpigmentation.

On se tourne donc vers une crème solaire pour le visage légère, avec un SPF de 30 ou plus.





Ilyes Djerroud est un jeune artiste annabi, qui a plusieurs cordes à son arc. A la fois chanteur, auteur-compositeur, interprète, il s'est construit musicalement à travers les covers. Des reprises de chansons étoffées de très belles sonorités à travers un arrangement nouveau. Ilyes tient son originalité de son éclectisme. Il navigue aisément entre plusieurs styles. Fort de sa double culture, il chante et promeut la musique algérienne et a, plusieurs fois, réaffirmé son attachement à l'idée de promouvoir le tourisme local en tournant ses vidéos clips dans les différents endroits de sa ville natale Annaba.

Son dernier single "Hadro Fina", sorti le 11 novembre 2022, est un voyage musical à la rencontre du son Chaâbi. La chanson est accompagnée d'un joli clip filmé exclusivement dans la vieille ville "Place d'armes". Ilyes s'est appuyé pour réussir un tel travail sur un groupe de jeunes tout autant talentueux.

En attendant la sortie d'un EP, Ilyes Djerroud s'emploie davantage à donner du relief à sa carrière entamée depuis 2017.

Suivez le talent élevé d'un artiste en évolution sur : YouTube : iily.official
Instagram : iily.off



Propos recueillis par
Sara Boueche

Seybouse Times : Auteur-compositeur et interprète, vous êtes en train de devenir un artiste complet. Pouvez-vous nous parler de vos débuts dans le monde de la chanson ?

Ilyes Djerroud : J'ai toujours accordé une place de choix pour la musique dans ma vie. C'est une fois établi en France en 2016 que je commence à évoluer dans le milieu musical en intégrant une chorale arabo-andalouse à Montpellier. Et c'est ce qui m'a permis de découvrir l'étendu de ma voix et de forger un talent artistique. J'ai appris beaucoup de choses en côtoyant les professionnels du domaine. Il y avait en moi un talent inné, caché et enfouis qui ne demandait que de voir le jour et fleurir. Puis, j'ai pris

des cours de piano pour pouvoir m'accompagner au chant.

S.T : Votre nouveau single est déjà disponible (sur YouTube) Comment avez-vous pu concrétiser ce projet?
Pour ce single «Hadro fina» je me suis rendu sur Annaba, ma ville natale, et j'ai fait appel à l'équipe de production visuelle "Show off production" pour la réalisation du clip.

Au départ, je voulais le tourner dans le musée des ruines d'Hippone mais on m'a refusé l'accès. Puis on a décidé de le filmer dans les ruelles de la place d'armes, qui renferment des pans entiers de l'Histoire. A travers ce clip, on voulait redorer le blason d'Annaba et montrer ce que c'est la joie de vivre à l'algérienne.

S.T : Est-ce facile de s'autoproduire et de vivre de son art aujourd'hui?

Pour s'autoproduire il faut juste

apprendre à le faire et investir ne serait-ce que le peu qu'on a. Vivre de son art, c'est plutôt ça qui est le plus difficile.

S.T : Vous êtes présent sur les réseaux sociaux et vous avez acquis une notoriété grâce à vos covers. Est-ce important pour vous d'être près de votre public et de s'y promouvoir en tant qu'artiste?

Utiliser les réseaux sociaux pour un artiste est devenu aujourd'hui un levier important pour se faire connaître. Tout artiste qui essaye d'améliorer sa visibilité a besoin des réseaux sociaux pour développer une communauté de fans et promouvoir ses créations. Oui, je suis présent sur les réseaux sociaux et je partage ma musique avec ma communauté, car j'estime que c'est à travers ses fans que l'artiste existe. Mais chanter sur scène me procure

une toute autre sensation.

Concernant les covers, je trouve qu'il n'y pas de mal à interpréter les chansons des autres artistes. Moi je l'ai fait dans mes débuts et je continue encore de le faire avec une touche personnelle qui démontre mes influences. Ça m'arrive aussi de remettre au goût du jour certains titres du terroir avec un arrangement nouveau et novateur.

S.T : Comment définissez-vous votre style ? Et qu'est-ce qui vous inspire ?

Je ne veux pas me cantonner dans un seul style. Ce que je fais c'est assez ouvert. Ma musique subit l'influence de Cheb Khaled, de la Diva Warda Al-Jazairia et Fayrouz, en passant par Lotfi DK, Balti. J'écoute aussi le Rap français et américain.

Et je pense que tout artiste reflète essentiellement ses propres expériences.

S.T : Une scène qui vous fait rêver ?

Remplir le stade 19 Mai d'Annaba

S.T : Que voulez-vous accomplir avec la musique ?

Accomplir...je ne sais pas trop. Ce qui m'importe c'est de partager ce que je sais le mieux faire, la musique, se faire plaisir et faire plaisir à un large public.

S.T : Quelles sont vos projets actuels, ou futurs ...

Pour le moment je pense que je vais encore sortir des singles ou un petit EP.

S.T:Je vous laisse le mot de la fin Ilyes

Annaba est un vivier de jeunes talents, Annaba est un vivier de jeunes talents, Un potentiel qui ne demande qu'à éclore. Et je tiens à vous remercier et remercier toute personne qui m'aide de près comme de loin à prendre m'envol.



Annaba

Le festival national de la production théâtrale féminine: Le Programme

الساعة 14:00
العرض المسرحي الرابع في إطار المناظرة
جمعية براعم الفن الثقافية بمسرحية " ذات " سكيكدة

الساعة 17:00
تكريم خاص للفنانة الراحلة "سامية سعدي"

الساعة 18:00
العرض المسرحي الخامس في إطار المناظرة
الجمعية الثقافية إتران تاقرابوس بمسرحية
"TINAKKEN" البويرة

الأربعاء 30 نوفمبر 2022

الساعة 10:00
درجة استكشافية لمركز التعذيب العلة

الساعة 14:00
العرض المسرحي السادس في إطار المناظرة
المسرح الجهوي سكيكدة " شجرة الموز "

الساعة 18:30
مراسم اختتام المهرجان
(تقرير لجنة التحكيم وتوزيع الجوائز)

الإثنين 28 نوفمبر 2022

الساعة 10:00
لقاء فكري حول المسار الفني للفنانة الراحلة "صونيا"
من تقديم السيدة "جميلة محمدي الرقابي"
شهادات حية لفنانات عيشوا الراحلة "صونيا"

الساعة 14:00
العرض المسرحي الأول في إطار المناظرة
فرقة مسرح موزاييك بمسرحية " ميرو " سيدي بنعباس

الساعة 16:00
العرض المسرحي الثاني في إطار المناظرة
جمعية ميد عون بلا حدود الثقافية بمسرحية
"الجنة" عنابة

الساعة 18:00
العرض المسرحي الثالث في إطار المناظرة
تعاونية الفنون والثقافة بمسرحية " كميشة " سطيف

الثلاثاء 29 نوفمبر 2022

الساعة 10:00
لقاء فكري حول دور المرأة الجزائرية في حرب التحرير،
شهادات حية لبعض المجاهدات حول مسيرة المرأة
والنضال إبان الثورة من تقديم السيدة: بن دماش

البرنامج التفصيلي للمهرجان

برنامج يوم الافتتاح

الأحد 27 نوفمبر 2022

الساعة 18:00

- + نشأيات متنوعة في محيط المسرح الجهوي.
- + زيارة للمعرض رفقة الوفد الرسمي.
- + معرض لصور المجاهدات إبان الثورة التحريرية
و معرض للفنانات الجزائريات
- + دخول قاعة العروض.
- + النشيد الوطني وكلمة افتتاحية لكل من:
السيد ممثل مهلي وزيرة الثقافة والفنون.
- + السيد والي ولاية عنابة المحترم.
- + السيدة محافظلة المهرجان.
- + عرض مقاطع "ديابورا" حول الطبعات السابقة.
- + تقديم لجنة الإنتقاء والتحكيم.
- + تقديم أسماء الفرق المشاركة.
- + فيديو حول مسار الفنانة الراحلة "صونيا" للمخرج
علي عيسوي.
- + فيديو للفنانات الراحلات في الأونة الأخيرة.
- + تكريم الراحلة صونيا.
- + عرض مسرحي افتتاحي تكريما للمرأة الجزائرية
(مناظرة).
- + فيديو صور المجاهدات المناضلات الجزائريات.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون
بالرعاية السامية لمعالي وزيرة الثقافة والفنون
الدكتورة "شورية مولوي"
و إشراف والي ولاية عنابة

المهرجان الثقافي الوطني للإنتاج المسرحي النسوي

دورة صونيا

5ème Edition
FCNPTFANNABA

من 27 إلى 30 نوفمبر 2022
بالمسرح الجهوي عز الدين مجاهد عنابة

Steven Spielberg, invité d'honneur de la prochaine Berlinale



Le festival du film de Berlin décernera au réalisateur américain Steven Spielberg un prix pour l'ensemble de sa carrière et présentera une rétrospective de ses films lors de la prochaine édition en février, ont annoncé les

organisateur mardi. La 73e Berlinale, première grande manifestation cinématographique de l'année en Europe, veut rendre hommage à l'auteur d'une œuvre «unique dans l'histoire du cinéma international de ces 60 dernières

années, pour son immense variété». Le réalisateur américain recevra une récompense honorifique lors d'une cérémonie de gala durant le festival, prévu du 16 au 26 février, et au cours duquel sera également projeté son nouveau film semi-autobiographique «The Fabelmans». «Au cours d'une carrière incroyable, Steven Spielberg a non seulement enchanté des générations de spectateurs dans le monde entier, mais il a également donné un nouveau sens au cinéma en tant que fabrique de rêves», estiment les directeurs de la Berlinale, Mariette Rissenbeek et Carlo Chatrian. Alors que l'industrie cinématographique mondiale est à la recherche d'un «nouveau départ» à la suite de la pandémie de Covid-19, «nous ne pouvions pas trouver un meilleur départ que celui offert par le grand travail de Spielberg», ont-ils ajouté. Le cinéaste âgé de 75 ans, considéré comme l'un des plus grands réalisateurs d'Hollywood, a remporté trois Oscars : celui du meilleur film et celui du meilleur réalisateur pour «La liste de Schindler», puis celui du meilleur réalisateur pour «Il faut sauver le soldat Ryan».

RDV Culturels

تحت إشراف السيد والي ولاية عنابة
مديرية الثقافة والفنون لولاية عنابة

تنظم
عرض شرقي للفيلم الوثائقي

التربة الحمراء

السبت 26 نوفمبر 2022
بغاية السنيناتك على الساعة 10.00 صباحا

فيلم عبد الرحيم مزاج
إعداد: محمد الأثير فلاحي - تعليق: هولي ياسين دادة

INSTITUT FRANÇAIS
HOMMAGE À POUILLON
Entrée libre

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE
LEO FABRIZIO
AUTOUR DE L'ŒUVRE DE
FERNAND POUILLON

Exposition du Samedi 19 Novembre au
Lundi 19 Décembre 2022

Vernissage le Samedi
19 novembre à 17h00

Intervention de Leo Fabrizio
en visio-conférence à 18h00

Galerie d'art de l'Institut Français
(Avant-port)

Concert de solidarité avec le peuple iranien avec Jane Birkin et Arthur H



Un concert de solidarité avec le peuple iranien sera organisé le 12 décembre à Paris, avec Jane

Birkin, Arthur H et d'autres sur scène et des prises de parole d'intellectuels comme Edgar Morin.

Le concert, organisé dans la salle du Trianon, est à l'initiative du collectif «Barâyé» qui s'est constitué en France début oc-

tobre en soutien au soulèvement en Iran, et qui veut «amplifier le message de cette révolution qui a embrasé toute la société ira-

nienne».

«Barâyé», qui signifie «pour» en persan, fait référence à la composition du musicien Shervin Hajipour qui est devenue l'hymne du soulèvement depuis la mi-septembre.

Jane Birkin va interpréter «La Javanaise» de Serge Gainsbourg, seront sur scène également Arthur H, Barbara Pravi, Souad Massi, Keyvan Chemirani, Imany, Mamani Keita et plusieurs autres artistes, dont les Ukrainiennes du groupe Dakh Daughters.

Des prises de parole sont attendues, dont celle du philosophe Edgar Morin ou encore des écrivaines Marie Darrieussecq et Camille Laurens.

Anicée Gohar, un regard libérateur

Le documentaire Zip It d'Anicée Gohar sur les péripéties d'un créateur de mode égyptien a bénéficié d'une très bonne réception à l'échelle locale, régionale et internationale. Il a même été diffusé à l'Institut du monde arabe dans le cadre de la Nuit blanche et de l'exposition Habibi, les révolutions de l'amour, le 1er octobre dernier. Arab News en français a rencontré Anicée Gohar.

MBC, le point d'envol

Fraîchement diplômée de la prestigieuse London School of Economics après un master en communication et gouvernance des médias, Anicée Gohar avait décidé de travailler dans le monde des médias en décrochant un stage dans le bureau de Londres de la chaîne d'information en langue arabe Al-Arabiya. «Je pensais que j'étais plus destinée à travailler dans le monde de l'information. J'ai aimé le stage, mais je ne me sentais pas vraiment là où je devais être.» C'est là qu'elle fait la connaissance de Raya Abi Rached, journaliste du groupe audiovisuel MBC et qui est en quelque sorte la «Madame Cinéma» du monde arabe grâce à son émission phare «Scoop



with Raya».

Cette rencontre marque un tournant professionnel pour la Franco-Égyptienne. L'émission est consacrée à l'actualité du cinéma et des festivals régionaux et internationaux. Cette collaboration pendant plus deux six ans lui sera bénéfique et lui permettra d'acquérir beaucoup d'expérience en travaillant dans différents domaines – production, montage et parfois en tant que reporter à la place de Raya.

Surnommée «mini-Raya» par certains, elle a pu assister à de nombreuses projections de films lors de certains festivals, ce qui lui sera utile pour la suite de sa carrière professionnelle, même si elle ne souhaitait pas devenir présentatrice. «Je me sentais plus à l'aise derrière la caméra. Je sais que je ne suis pas faite pour être présentatrice», déclare-t-elle. Aujourd'hui, elle continue à collaborer avec Raya de temps en temps, mais elle consacre le

plus clair de son temps à sa carrière de réalisatrice.

Le producteur exécutif à MBC, Mohammed AbdelHaq, va lui accorder sa confiance pour réaliser un documentaire télévisé long format entre Los Angeles et Dubaï sur une jeune chanteuse jordanaise d'opéra. Cette dernière lui a donné carte blanche lorsqu'elle s'est installée au Caire, il y a deux ans, pour réaliser des minidocumentaires sur la capitale égyptienne. La série Ahl al-Nil («Les gens du Nil»), diffusée sur MBC Égypte, relate par exemple les initiatives locales visant à préserver ce fleuve mythique.

Zip It, un avant et un après

Pour développer ses compétences, elle a étudié au Tisch School of the Arts à New York. Dans le cadre de sa formation, elle réalise le court-métrage documentaire Keema qui reçoit le prix du meilleur portrait au Greenwich Village Film Festival en 2018.

C'est en Égypte que le documentaire Zip It est né, de manière spontanée et organique. «Mohanad Kojak était proche de ma sœur qui travaille dans le milieu de la mode. J'ai com-

mencé à le filmer par hasard. Il a accepté que je continue à filmer ce documentaire. Je l'ai suivi partout. Je n'avais pas de scénario précis, mais après toutes ces années à Londres, j'avais l'impression qu'il représentait une jeunesse libre dont les gens à l'étranger n'avaient aucune idée. Cette jeunesse-là n'était pas assez représentée.»

La réception de son travail l'a agréablement surprise. La première du documentaire a eu lieu au festival du film Middle East Now à Florence en Italie. Sélectionné par le prestigieux festival de cinéma indépendant Raidance à Londres, il a aussi reçu le prix du meilleur documentaire long-métrage au Festival libanais du film indépendant à Beyrouth.

Anicée Gohar travaille sur plusieurs projets, dont un sur les chats des rues du Caire. «J'aimerais montrer comment les chats s'adaptent au chaos du Caire et aussi leur relation avec les humains», souligne-t-elle. Anicée a vécu de nombreuses années à Londres avant de s'installer au Caire. «J'adore mes deux cultures française et égyptienne mais elles ne me définissent pas.»

Naomi Biden porte une robe de mariée d'une créatrice libanaise

La petite-fille du président américain, Joe Biden, Naomi, a opté pour une robe de mariée de la créatrice libanaise Reem Acra pour sa réception de mariage à la Maison Blanche.

La mariée était vêtue d'une robe en dentelle Ralph Lauren pour ses noces samedi, mais a porté son dévolu sur une robe en soie Mikado de Reem Acra pour la

réception et les festivités de la découpe du gâteau.

La robe bustier en soie ivoire Mikado comportait les perles de sa grand-mère Roberta Buhle cousues dans la traîne de deux mètres. Pour danser lors de la soirée, elle a choisi une minirobe Markarian à franges.

Naomi, 28 ans, a épousé Peter Neal, 25 ans.



ORAN:

Ouverture du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et du Salon du décor

La 8ème édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes et la 9ème édition du Salon du décor ont été lancées mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation de plus de cent exposants nationaux et étrangers.

Les deux événements, organisés par l'agence de communication «Up Concept Design», réuniront des exposants nationaux et des sociétés étrangères, de Turquie, d'Espagne et de France entre autres, ayant des partenariats avec des sociétés algériennes.

Le commissaire du salon, Akram Sidi Yekhlef, a souligné, à l'APS, que



cette édition enregistre la participation de plus de 90 exposants nationaux, dont une majorité de promoteurs immobiliers privés, qui s'attellent à concrétiser des projets de logements promotionnels libres (LPL).

Il a ajouté que l'objectif de ces manifestations économiques est «d'apporter un soutien

aux promoteurs immobiliers pour développer le secteur de l'habitat et introduire des technologies modernes et intelligentes d'une part, et d'informer les citoyens des programmes d'habitat en cours de réalisation d'autre part».

Plusieurs promoteurs immobiliers proposent des

technologies innovantes en matière d'habitat écologique et intelligent à l'instar de la gestion de l'éclairage et de la climatisation à distance, l'économie d'électricité, les techniques électroniques, les systèmes de communication utilisées dans les immeubles, le recyclage de l'eau et autres. Ces rendez-vous économiques seront l'occasion, cinq jours durant, de faire connaître les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et de la décoration, tout en proposant au public des solutions répondant à ses besoins par les promoteurs immobiliers, les bureaux d'architectes et professionnels de la décoration.

Des promoteurs immobiliers proposeront, au cours des deux

événements, des réductions sur le prix des logements achevés sous diverses formules tels que le logement libre, public et le subventionné, a précisé Akram Sidi Yekhlef.

Le salon de l'immobilier, du logement et des maisons intelligentes réunira également des professionnels de l'immobilier, de l'habitat, des promoteurs immobiliers, des entreprises de réalisation, tandis que le Salon du décor accueillera des entreprises émergentes spécialisées.

A cette occasion, des conférences sont programmées au profit des professionnels du secteur, notamment autour de l'«Isolation thermique et acoustique des fenêtres», ainsi que des activités sur la décoration des habitations.

Colloque international sur le rôle de la Révolution Algérienne dans l'unification des rangs arabes

L'Institut national des études de stratégie globale (INESG) a organisé, mercredi à Alger, un colloque international sur le rôle de la Révolution de Novembre 1954 dans l'unification des rangs arabes: cas de la question palestinienne.

Plusieurs enseignants historiques, spécialistes en droit et les relations internationales issus de 19 universités nationales ainsi que des enseignants venus de pays arabes animent cette rencontre de deux jours qui se penche, notamment, sur le rôle de la guerre de libération nationale dans l'unification

des rangs arabes et la place qu'accordent les Algériens à la question palestinienne depuis le mouvement national.

A ce propos, l'universitaire Rachid Ould Boussiafa, de l'université de Médéa, est revenu à travers sa communication intitulée «La ligue arabe et la cause algérienne» sur le parcours de M. Abdul Rahman Azzam Pacha (premier SG de la Ligue) qui a criminalisé les massacres du 8 mai 1945, évoquant, par la même, le soutien apporté par le militant palestinien, Ahmed Al Choukairy qui a usé de tous les moyens pour défendre la cause



algérienne au sein des foras internationales notamment aux Nations Unies.

Le palestinien Mohamed Al-Batta, membre de la Campagne internationale contre l'occupation et l'apartheid, a souligné «le soutien constant et inconditionnel» de l'Algérie à la cause palestinienne et aux Palestiniens, rappelant

notamment l'ouverture en Algérie d'un bureau du mouvement de résistance «Fatah», la proclamation en 1988 de l'Etat de Palestine avec Al-Qods comme capitale et la récente conclusion du premier accord historique de réconciliation des factions palestiniennes.

Le chercheur palestinien a salué la position officielle et populaire constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et son soutien politique et financier inconditionnel à ses dirigeants. «Le soutien populaire et officiel algérien à la cause palestinienne de 1948 à 2022»,

«la cause palestinienne à travers les documents d'archives de l'Association des oulémas musulmans», «la dimension arabe de la diplomatie de la Révolution algérienne» et «la Révolution algérienne dans la presse arabe de l'époque» sont les autres thèmes mis en avant par les intervenants.

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a prévu, tout au long de l'année, 60 conférences au niveau de son siège à Alger et dans des universités du pays, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance.

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 14 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également arrêté 50 narcotrafiquants, durant la période du 16 au 22 novembre,

indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de

l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 50 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc,



s'élevant à 14 quintaux et 50 kilogrammes de kif traité, tandis qu'ils ont saisi 25 kilogrammes de cocaïne et 47810 comprimés

psychotropes», précise le bilan. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le bilan du MDN fait état de «l'arrestation, par des détachements combinés de l'ANP, de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».